



# **Des gouvernements et des ONG au service des entreprises : impacts et luttres de résistance**

## **Bulletin du WRM 273**

Décembre 2024

[Accéder au Bulletin depuis le site WRM](#)

[Inscrivez-vous au Bulletin](#)

## Indice

|   |    |
|---|----|
| NOTRE OPINION : Comment les COP et les marchés du carbone attisent les incendies en Amazonie.....   | 3  |
| L'appropriation corporative de la lutte des femmes : le maquillage lilas dans la performance des grandes ONG.....   | 7  |
| Comment le programme REDD juridictionnel en Indonésie menace les forêts et profite aux ONG : le cas du Kalimantan oriental.....   | 11 |
| Les organisations de terrain d'Afrique de l'Ouest et du Centre réaffirment leur détermination à lutter contre les monocultures d'arbres et pour la défense de leurs terres et forêts ancestrales..... | 21 |
| Madagascar : la communauté de Sainte Luce dit NON aux destructions causées par l'exploitation minière.....  | 24 |
| Des fonds de 700 milliards de dollars pour la biodiversité : une dangereuse proposition.....  | 30 |
| TIRÉ DES ARCHIVES DU BULLETIN DU WRM  |    |
| À relire - La mention de REDD+ dans l'Accord de Paris assure le financement de l'industrie de la conservation, tandis que le déboisement à grande échelle progresse sans encombre.....                | 37 |
| RECOMMANDATIONS   |    |
| Brésil : Publication d'un dossier sur le régime foncier traditionnel et la résistance du peuple Turiwara Tembé dans la région supérieure du fleuve Acará, dans l'État du Pará.....                    | 37 |
| Une brève histoire du colonialisme, du changement climatique et des marchés du carbone.....   | 37 |
| L'approbation de l'article 6.4 par la COP29 « ouvre les vannes d'un marché mondial du carbone qui aura des conséquences dévastatrices pour les communautés du Sud global ».....                       | 38 |
| Nouveau livre : L'opium du climat. L'overdose de fausses solutions à l'urgence climatique.....  | 38 |

## NOTRE OPINION

# Comment les COP et les marchés du carbone attisent les incendies en Amazonie

**Le 22 novembre, la COP29 de la Conférence de l'ONU sur le changement climatique s'est terminée à Bakou, en Azerbaïdjan. Lors d'une de ses séances, les autorités brésiliennes ont parlé de la prochaine COP30 en Amazonie, devant une méga photo de la forêt vierge amazonienne. Cependant, loin des projecteurs de Bakou, la réalité de nombreux peuples amazoniens est celle du désespoir, la forêt étant consumée par les incendies de forêt.**

Un an avant la 30e Conférence des Parties (COP30) des Nations Unies sur le changement climatique à Belém, dans l'État brésilien du Pará – la première à avoir lieu dans une région de forêts tropicales – l'Amazonie est confrontée à de graves crises. En 2024, le Brésil est en tête du classement des feux de forêt en Amérique latine. Au 17 novembre, 256 445 foyers avaient été détectés au Brésil, suivies de 89 400 en Bolivie et de 40 994 au Venezuela. Au Brésil, l'un des États les plus touchés est le Pará, dont la capitale est Belém. En novembre, 48 842 foyers ont été détectés dans l'État en 2024, en deuxième position derrière l'État du Mato Grosso (49 969)(1).

Nombreux sont les territoires du Pará touchés par l'incendie. À environ 70 km de Belém, par exemple, se trouve la terre autochtone Anambé, qui en moins d'un mois a vu plus de la moitié de sa superficie détruite par un incendie. La communauté Anambé a dû camper en bordure de son territoire, en supportant des pénuries de nourriture et d'eau (2). Non loin de là, dans la région de Vale do Acará, des quilombolas de l'association AMARQUALTA et des populations autochtones Tembé ont également appelé à l'aide.

Au moins trois facteurs expliquent cette tragédie qui a dévasté tant de territoires.

Un facteur a récemment été révélé par la coalition brésilienne Agro é Fogo lorsqu'elle a dénoncé le fait que **plus de 70% du budget de la principale structure du gouvernement fédéral pour lutter contre les incendies n'avait pas été alloué ou exécuté.** (3) Ceci est cohérent avec les appels et les dénonciations des populations affectées par l'absence de l'État - gouvernement fédéral et gouvernements des États - dans la lutte contre les incendies, qui met en danger la vie de nombreuses personnes affectées. Ces dernières se retrouvent sans autre choix que de contenir les incendies par leurs propres moyens.

**Le deuxième facteur et le plus important, lié aux incendies de forêt, a été révélé dans une analyse approfondie de la coalition Agro é Fogo,** qui résulte d'études universitaires liées à l'expérience vécue par les communautés qui dépendent de la forêt et d'autres biomes, tels que le Cerrado et le Pantanal. L'étude montre qu'il ne s'agit pas d'une fatalité regrettable ou d'un problème environnemental et climatique, mais que **« les incendies de forêt et la déforestation sont des instruments de consolidation de l'accaparement des terres qui accompagne l'expansion de la frontière agricole capitaliste sur les territoires des peuples autochtones et des communautés traditionnelles ».** (4) C'est avant tout l'une des conséquences de l'expansion de

l'agrobusiness, principal soutien de l'ancien président Jair Bolsonaro et fortement représentée au parlement brésilien et dans le gouvernement actuel.

Le troisième facteur est la priorité accordée par **les autorités au marché du carbone, annoncé comme le principal moyen de sauver l'Amazonie et fermement ancré dans un agenda international**. En septembre, par exemple, le gouverneur du Pará a signé à New York un accord portant sur la vente de crédits carbone d'une valeur de 180 millions USD dans le cadre du programme de carbone forestier de l'État. Il a été sévèrement critiqué par 38 peuples et communautés traditionnelles et organisations partenaires dans une lettre dénonçant l'absence de la « large participation » qui, selon lui, aurait eu lieu (5). Le gouverneur a également participé à la COP29, où il a pu célébrer l'approbation des règles pour le marché du carbone, la même semaine où le Sénat brésilien a adopté un projet de loi visant à réglementer le marché intérieur du carbone. (6)

---

### ***REDD+ et COP : légitimation et intensification de l'utilisation du pétrole***

Depuis leur introduction en 2007, les projets et programmes de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) ont montré que les promesses de sauver la forêt et d'atténuer le changement climatique sont un mensonge (7). Pour l'essentiel, l'objectif principal des crédits carbone a été de légitimer et d'intensifier l'utilisation du pétrole et d'autres combustibles fossiles, ce qui s'accompagne d'impacts sur les populations des sites d'extraction.

En d'autres termes, le débat sur le carbone dans les forêts porte essentiellement sur le pétrole. C'est pourquoi les COP sont de plus en plus devenues des réunions d'entreprises, auxquelles assistent principalement des représentants d'entreprises et des lobbyistes du secteur des énergies fossiles. À Bakou, à la COP29, il y avait 1 773 représentants de ce secteur, un chiffre qui devrait se répéter à la COP30. C'est plus que le nombre total de délégués envoyés par les dix pays les plus menacés par le changement climatique. (8)

---

En plus d'être fondamentale pour le marché du carbone, l'Amazonie est également dans la ligne de mire de l'industrie pétrolière. Selon l' Amazon Fossil-Free Monitor, plus d'un million de kilomètres carrés de la région appartiennent à des zones qui sont dans une phase d'exploration pétrolière(9). L'initiative montre également que 101 projets financés par le Fonds pour l'Amazonie, le plus grand programme REDD+ au Brésil, se trouvent dans des zones de blocs d'exploration pétrolière, dont 77 dans l'Amazonie légale, entraînant davantage de destructions. L'une des propositions qui a reçu le plus d'attention est celle du gouvernement brésilien d'explorer la « Marge équatoriale » par l'intermédiaire de la société Petrobras. Cette même société est devenue l'un des principaux bailleurs de fonds du Fonds pour l'Amazonie (10).

Mais l'industrie pétrolière n'est pas le seul secteur qui détruit la forêt et profite du marché du carbone. Il existe également d'autres initiatives qui se dissimulent derrière des termes séduisants.

C'est le cas notamment de la « bioéconomie », conçue par le gouvernement du Pará et son partenaire TNC, une ONG américaine de conservation. Malgré la propagande de ces acteurs, les populations qui l'ont vécue dans la pratique ne remarquent aucune différence entre la bioéconomie et la « vieille économie » qui a dévasté l'Amazonie, persécutant et massacrant ses populations. Un exemple récent : le 5 novembre, des membres du peuple Turiwara-Tembê d'Alto Acará, à 150 km de Belém, ont été violemment expulsés par la police de leur territoire traditionnel, qu'ils avaient réoccupé. La police agissait sur ordre d'un juge de l'État du Pará qui s'est rangé du côté d'Agropalma, une société d'huile de palme et de « bioéconomie », qui a affirmé que les peuples autochtones avaient « envahi » ses terres (11). Depuis 2021, en partenariat avec la société Biofílica, Agropalma a imposé un projet REDD+ sur le territoire traditionnel des Turiwara-Tembê et la forêt qui y subsiste. Ce projet considère le peuple Turiwara-Tembê – et non pas Agropalma - comme la cause de la déforestation, faisant porter aux populations autochtones la responsabilité d'un problème dont ils ne sont pas responsables. Dans sa politique macabre de « conservation » et d'oppression, Agropalma s'est appuyée sur d'autres ONG « partenaires », telles que Conservation International USA et la Earthworm Foundation. (12)

Une autre bataille est livrée par le peuple Ka'apor, à 350 km de Belém, qui cherche à défendre son territoire et la forêt contre l'invasion de Wildlife Works, la plus grande société privée de projet REDD au monde. Cette société a commencé à mettre en œuvre un projet REDD avec l'accord d'une seule association qui ne représente pas l'ensemble du peuple et du territoire Ka'apor. C'est pourquoi, le 30 octobre, par l'intermédiaire de leur organisation politique représentative Tuxa Ta Pame, les Ka'apor ont intenté une action en justice contre Wildlife Works, dénonçant une série d'illégalités et d'abus perpétrés par cette société parmi les Ka'apor, et demandant son retrait immédiat du territoire. (13)

## Considérations finales

Alors que les programmes carbone sèment la confusion, la division, la violence et la persécution parmi les communautés dépendantes des forêts, ils n'empêchent pas l'avancement de l'agrobusiness qui profite directement et indirectement aux entreprises qui contrôlent ce secteur, dont la plupart sont internationales. Walmart, par exemple, a lancé dans le Mato Grosso, un État dévasté par l'avancée de l'agrobusiness, une nouvelle initiative, basée sur des crédits carbone. Elle fournit des incitations à la régénération et à l'entretien des forêts, ce qui, en théorie, devrait déjà être une obligation du secteur. (14)

Ainsi, en détournant l'attention des causes réelles de la déforestation et de la réalité que vivent les communautés en Amazonie, le marché du carbone forestier – et aussi les COP, en le validant - finit par être une cause indirecte de la déforestation. Si l'on ajoute à cela l'intérêt de l'agrobusiness pour une expansion en Amazonie et le manque de ressources de l'État pour lutter contre les incendies, le résultat est évident : davantage d'incendies et de destructions des forêts.

(1) Données [issues de Terrabrasilis](#)

(2) <https://www.mpf.mp.br/pa/sala-de-imprensa/noticias-pa/fogo-destrui-mais-da-metade-da-terra-indigena-anambe-pa-e-mpf-questiona-orgaos-sobre-medidas-adotadas>

## Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM)

- (3) <https://agroefogo.org.br/blog/2024/10/09/nota-publica-queimadas-nos-territorios/>
- (4) <https://www.wrm.org.uy/pt/artigos-do-boletim/agro-e-fogo-grilagens-desmatamento-e-incendios-na-amazonia-cerrado-e-pantanal>
- (5) <https://terradedireitos.org.br/noticias/noticias/povos-tradicionais-cobram-consulta-previa-sobre-contrato-bilionario-de-creditos-de-carbono-no-para/24072>
- (6) <https://agenciagov.ebc.com.br/noticias/202411/cop29-comeca-no-azerbaijao-com-acordo-sobre-mercado-de-carbono-global>
- (7) <https://www.wrm.org.uy/pt/publicacoes/15-anos-de-REDD>
- (8) <https://www.globalwitness.org/en/press-releases/fossil-fuel-lobbyists-eclipse-delegations-most-climate-vulnerable-nations-cop29-climate-talks/>
- (9) <https://monitor.en.amazonialivredepetroleo.org/>
- (10) <https://agencia.petrobras.com.br/w/sustentabilidade/petrobras-e-bndes-fazem-nova-parceria-para-restauracao-ecologica-na-amazonia>
- (11) [https://g1.globo.com/pa/para/noticia/2024/11/05/pms-e-indigenas-entram-em-conflict-em-acao-de-retirada-de-comunidade-de-fazenda-controlada-por-empresa-de-oleo-de-palma-no-para.ghtml?utm\\_source=whatsapp&utm\\_medium=share-bar-mobile&utm\\_campaign=matériaux](https://g1.globo.com/pa/para/noticia/2024/11/05/pms-e-indigenas-entram-em-conflict-em-acao-de-retirada-de-comunidade-de-fazenda-controlada-por-empresa-de-oleo-de-palma-no-para.ghtml?utm_source=whatsapp&utm_medium=share-bar-mobile&utm_campaign=matériaux)
- (12) <http://novacartografiasocial.com.br/lancamento-do-dossie-indigenas-turiwara-tembe-no-alto-rio-acara-conflitos-eticos-e-territoriais/>
- (13) [Requête Ka'apor déposée auprès du Tribunal fédéral de l'État de Maranhão](#)
- (14) <https://www.qcintel.com/carbon/article/brazilian-state-partners-with-walmart-ngo-to-advance-jredd-31586.html>

## L'appropriation corporative de la lutte des femmes : le maquillage lilas dans la performance des grandes ONG

**Les initiatives d'ONG et d'entreprises axées sur la « question du genre » qui faussent et dépolitise la lutte féministe sont de plus en plus courantes. Les différents exemples de « maquillage lilas » ne s'attaquent pas aux causes structurelles de l'oppression des femmes, perpétuant les inégalités systémiques au sein du système capitaliste.**

De plus en plus de femmes s'identifient comme féministes à travers le monde. La croissance du féminisme ces dernières années s'est accompagnée d'une capture du mouvement par le capitalisme. En ce sens, le nombre d'entreprises et d'organisations transnationales telles que The Nature Conservancy (TNC), Conservation International (CI) et World Wide Fund for Nature (WWF), qui intègrent les discours d'« autonomisation » individuelle des femmes et de la diversité sexuelle dans leurs activités, a augmenté.

Il est de plus en plus courant que ces organisations se positionnent comme responsables de l'amélioration des conditions de vie des femmes, en leur donnant plus d'opportunités et de visibilité. Ainsi, ils lient la liberté des femmes au fait qu'elles occupent des positions de pouvoir dans la logique capitaliste. Le féminisme populaire suppose que l'émancipation des femmes ne sera jamais complète dans une société où le travail de la majorité de la population est accaparé par une minorité capitaliste ; les territoires d'usage collectif sont accaparés par des intérêts privés ; et une grande partie de la population est structurellement exploitée. Par conséquent, le féminisme doit être anticapitaliste, antiraciste et anticolonial pour vraiment servir d'outil à l'émancipation des femmes. Nous croyons au féminisme qui mise sur l'auto-organisation populaire et construit des alliances avec d'autres sujets en difficulté, marchant ensemble vers un horizon de transformation.

Le capitalisme « coloré » des entreprises transnationales et des ONG, en revanche, ne donne pas de vraies réponses au problème de l'exploitation des femmes et des peuples à travers le monde, et ne fait que continuer à étendre l'exploitation du travail et l'incorporation de la nature dans son processus d'accumulation. Ils augmentent même leurs profits en se basant sur l'exploitation du travail des femmes sans droits. Ce processus d'appropriation du féminisme est connu sous le nom de « maquillage lilas » : une stratégie d'appropriation des luttes qui sert à améliorer l'image des entreprises auprès du grand public, tout en stimulant un processus de marchandisation et de neutralisation de la critique féministe du système.

Ce « néolibéralisme multiculturel à « visage humain » est un type de stratégie où les États et les agences internationales ont incorporé des organisations féministes professionnalisées pour intégrer la dimension de genre dans leurs programmes (1). De ce processus découlent, par exemple, des « politiques d'égalité de genre », des documents que possèdent toutes les grandes organisations de conservation, pleines de bonnes intentions mais dépourvues d'engagement politique réel. C'est une façon astucieuse de dépolitiser les conflits et de réduire la critique du capitalisme patriarcal à une remise en question du « machisme » présent dans les comportements

individuels dans les organisations, supprimant le caractère systémique de l'oppression (2). Dans cette logique, la (soi-disant) solution à l'inégalité de genre est présente dans ces entreprises au moyen de ses projets « sociaux ». C'est-à-dire que les investissements dans les « programmes de genre » ont, après tout, comme toujours, l'intention d'agir positivement au profit des entreprises par le nettoyage de leur image (3).

Par exemple, la société pétrolière Chevron, l'un des plus grands transgresseurs des droits des peuples autochtones dans le monde, s'est associée à un fonds féministe au Brésil, le fonds ELAS, pour le développement de projets d'entrepreneuriat économique avec des femmes des communautés locales (4). Cette dynamique de financement corporatif des actions féministes est un piège. Ce sont des stratégies qui renforcent deux types de discours trompeurs. La première est qu'il n'y a pas d'alternative en dehors de la logique commerciale, et qu'agir stratégiquement dans ces partenariats pourrait changer le comportement des entreprises. Un autre argument est qu'il est préférable pour les entreprises d'investir dans les femmes plutôt que de continuer à suivre la même logique consistant à n'avoir que des dirigeants masculins. Ce sont des raisonnements porteurs d'espoir par rapport à la performance des entreprises et des grandes organisations transnationales. Les violations systématiques des droits des communautés à travers le monde nous rappellent cependant qu'il n'y a pas de place pour la naïveté face à la performance de ces acteurs. L'objectif d'étendre l'autonomie des femmes et des communautés sur leurs territoires corporels est toujours incompatible avec la logique intrinsèque de toute société capitaliste, c'est-à-dire de chercher continuellement à étendre son contrôle sur les « ressources naturelles » et sur le travail des autres.

## **Les « politiques genre » des grandes ONG**

Nous avons déjà parlé dans des bulletins WRM précédents de la façon dont les grandes ONG de conservation se comportent, dans leur pratique, comme des entreprises (5). Ce n'est pas différent dans le cas du dit maquillage lilas. À l'instar des sociétés transnationales, les grandes organisations non gouvernementales misent de plus en plus sur la vente d'une image féministe au monde.

Cette tendance peut être observée dans les grandes ONG de conservation telles que The Nature Conservancy (TNC), Conservation International (CI) et World Wide Fund for Nature (WWF). Cela se produit également dans les petites organisations, telles que Solidaridad Internacional.

Toutes ces organisations ont leurs propres « politiques de genre », des documents où elles consignent leurs engagements supposés en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Conservation International, par exemple, affirme qu'elle renforce l'égalité des sexes en orientant les avantages des projets de manière égale pour les hommes et les femmes, en augmentant l'accès des femmes aux ressources et leur contrôle sur celles-ci, et en promouvant les femmes à des rôles de leadership. L'une des études de l'organisation sur une aire protégée aux Philippines indique que « les initiatives de conservation ne sont pas suffisamment consacrées à garantir les droits des femmes à participer et à bénéficier des programmes, politiques et projets de conservation ». (6) L'organisation a également créé un programme pour soutenir les femmes leaders autochtones des



pays amazoniens, dans le but de «promouvoir les idées et les actions des femmes autochtones pour conserver l'Amazonie et maintenir la stabilité climatique». (7)

Cependant, lorsque nous analysons les actions de Conservation International dans les territoires, nous constatons que leur conduite ne va pas dans le sens du renforcement des communautés dans le respect de leurs pratiques et de leurs connaissances. L'organisation a déjà été accusée par l'Association des peuples amérindiens (APA) de ne pas respecter les droits territoriaux avec les peuples autochtones du Guyana, pour avoir participé à la création d'une zone sous protection dans le sud du pays sans consulter les peuples de la région. (8) Un cas plus récent au Pérou montre qu'un projet mené par Conservation International est présenté comme une réussite, mais il a conduit à des expulsions forcées, à la perte de moyens de subsistance, à la destruction d'environ des dizaines de maisons (la plupart le jour de la fête des mères) et à d'autres impacts sur les communautés. (9) Comment serait-il possible de soutenir les organisations locales de femmes et de prendre des mesures « féministes » sans ni même respecter l'autodétermination des peuples sur leur territoire ?

Pour prendre un autre exemple, The Nature Conservancy a lancé son initiative « Women in Climate », qui vise à rassembler des femmes leaders dans les efforts de lutte contre le changement climatique. (10) La page d'initiative commence par un discours sur l'importance de la participation politique des femmes et l'insertion des femmes de toutes orientations sexuelles, affirmant une position « féministe ». Cependant, lorsque nous arrivons au plan stratégique du programme, nous voyons que la perspective est de faire des affaires comme toujours : la base, ce sont objectifs de l'Agenda 2030 – un échec majeur du système des Nations Unies (11) – et renforce l'importance des solutions dites basées sur la nature: le nouveau nom pour la marchandisation et la financiarisation de la nature et des biens communs.(12)

Le travail des ONG peut également aller dans le sens de la fabrication d'un "maquillage lilas" sur l'agro-industrie. C'est le cas, par exemple, d'un projet de l'ONG Solidaridad, d'origine néerlandaise, qui œuvre pour assurer la traçabilité et la production de bas carbone du soja au Brésil. En outre, elle se soucie d'assurer la « participation des femmes » à l'agro-industrie.

L'une des initiatives que l'ONG soutient est la production de la ferme Fazenda Laruna, dirigée par la productrice rurale Claudia Liciane Sulzbach, située à Balsas, dans le Maranhão. Fazenda Laruna dispose d'une surface de production de 1100 hectares dédiée à la culture des céréales : soja, maïs et haricots. Dans un entretien, la productrice renforce qu'elle est très soucieuse des « bonnes pratiques » de production, de la certification socio-environnementale et de l'affirmation de la « force des femmes edans le secteur de l'agriculture ». C'est un exemple très éclairant de la combinaison du « maquillage vert » de l'agro-business avec le « maquillage lilas », qui est censé promouvoir « l'autonomisation des femmes ». Ce n'est pas un type d'initiative isolé, étant donné qu'il y a au Brésil chaque année l'événement « Congrès national des femmes de l'agro » où des entrepreneurs comme Cláudia prennent de l'importance en racontant leurs histoires.

En pratique, nous savons que la production de soja est l'une des principales causes de conflits socio-environnementaux dans le Maranhão, et que la production de « soja durable » et à faible

carbone n'est rien de plus qu'un conte de fées. (13) Ce type d'agriculture « intelligente face au climat » perpétue les mêmes injustices que l'agro-affaire « classique », en maintenant la répartition injuste des terres au Brésil, les inégalités socio-économiques et le pouvoir des sociétés transnationales.

Les expériences des femmes « à succès » de l'agro-affaire sont de grandes exceptions et n'ont rien à voir avec l'expérience des millions de femmes paysannes, travailleuses rurales, pour la plupart noires, qui n'ont pas accès à la terre et se battent sans cesse pour leur droit à la terre et contre les monocultures de soja de l'agroaffaire. (14)

Alors que les soi-disant « femmes qui réussissent » se promeuvent en plus de ces initiatives, l'écrasante majorité des femmes continuent de souffrir des impacts de la destruction de la nature et de l'exploitation du travail dans les territoires. Ou, comme le dit Tica Moreno, les actions des entreprises « visent à percer le « plafond de verre », tandis que la grande majorité des femmes sont de plus en plus piégées sur des sols collants, qui ressemblent davantage à des sables mouvants » (15).

### **Natália Lobo – Organisation féministe Sempre Viva (SOF)**

- (1) ALVAREZ, Sonia. Néolibéralismes et trajectoires du féminisme latino-américain. In : MORENO, Renata (Org.). Féminisme, économie et politique : débats pour la construction de l'égalité et de l'autonomie des femmes. São Paulo : SOF, 2014.
- (2) FARIA, Nalu.—. Défis féministes face à l'offensive néolibérale. Caderno Sempre Viva. São Paulo : SOF, 2019.
- (3) MILLER, Julia ; ARUTYUNOVA, Angelika ; CLARK, Cindy. Acteurs nuevos, dinero nuevo, dialogues nuevos – un mapao de las iniciativas recientes para las mujeres y las niñas. Toronto : Awid, 2013.
- (4) Idem
- (5) <https://www.wrm.org.uy/pt/artigos-do-boletim/alem-das-florestas-ongs-conservacionistas-se-transformam-em-empresas>
- (6) [https://www.conservation.org/docs/default-source/publication-pdfs/tabangay-westerman---policy-matters-issue-20.pdf?sfvrsn=1c03f4f4\\_3](https://www.conservation.org/docs/default-source/publication-pdfs/tabangay-westerman---policy-matters-issue-20.pdf?sfvrsn=1c03f4f4_3)
- (7) <https://www.conservation.org/about/fellowships/women-fellowship-opportunity-for-indigenous-women-leaders-in-environmental-solutions-in-the-amazon>
- (8) <https://www.wrm.org.uy/pt/node/13339>
- (9) <https://www.theguardian.com/environment/2023/jan/18/forest-communities-alto-mayo-peru-carbon-offsetting-aoe>
- (10) <https://www.nature.org/en-us/what-we-do/our-priorities/tackle-climate-change/climate-change-stories/women-on-climate/>
- (11) <https://www.wrm.org.uy/pt/artigos-do-boletim/a-agenda-das-grandes-ongs-de-conservacao-em-tempos-de-crise>
- (12) <https://www.wrm.org.uy/pt/declaracoes/declaracao-nao-as-solucoes-baseadas-na-natureza>
- (13) <https://www.brasildefato.com.br/2023/12/06/soja-sustentavel-avanca-no-maranhao-para-pesquisadores-conceito-e-conto-de-fadas>
- (14) <https://www.miqcb.org/post/empres%C3%A1rios-da-soja-usam-corrent%C3%A3o-para-desmatar-territ%C3%B3rio-quilombola-no-cerrado-maranhense>
- (15) MORENO, Tica. Pièges du pouvoir corporatif : maquillage lilas et marchandisation des luttes. In : MORENO, Renata (Org.). Critique féministe du pouvoir des entreprises. São Paulo : Sof Sempre Viva Organização Feminista, 2020. p. 130-154.

## Comment le programme REDD juridictionnel en Indonésie menace les forêts et profite aux ONG : le cas du Kalimantan oriental

Dans la province du Kalimantan oriental, la Banque mondiale soutient le premier programme REDD juridictionnel du gouvernement indonésien. Des ONG internationales de conservation, TNC et WWF, ont joué un rôle clé dans la préparation et l'exécution du programme. Ce programme, qu'elles qualifient de « success story » (1), présente pourtant de très nombreuses contradictions.

**Les grandes ONG de conservation ont joué un rôle majeur dans la transformation du programme REDD en politique forestière dominante à l'échelle mondiale.** Le mécanisme REDD a été introduit en 2007, et la première vague de projets et de programmes REDD a été mise en œuvre de 2008 à 2013. Parmi les promoteurs des projets REDD figuraient ces grandes ONG, qui bénéficient de millions de dollars de subventions pour des « projets pilotes » et le « renforcement des capacités », ainsi que de la vente de crédits carbone sur le marché du carbone.

Les données recueillies au cours des vingt dernières années ont confirmé que les premières mises en garde concernant la compensation carbone en général, et le programme REDD en particulier, étaient justifiées. **Les projets REDD ont complètement échoué** dans leur objectif de réduction de la déforestation et donc également dans leur capacité à atténuer le changement climatique (2). Pourtant, une deuxième vague, plus importante, de projets et de programmes de carbone forestier a commencé à déferler à partir de 2020, date d'entrée en vigueur de l'Accord de Paris.

**Les programmes REDD infranationaux et nationaux ont reçu moins d'attention que les projets REDD privés. Ces projets relèvent de ce qu'on appelle le « REDD juridictionnel » ou « REDD gouvernemental » et ils couvrent une province ou un pays entier. Le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) de la Banque mondiale est l'un des principaux promoteurs du programme REDD juridictionnel.** Son objectif est d'aider le Sud global à se préparer à recevoir des paiements REDD, par l'intermédiaire d'un Fonds de préparation, puis de les récompenser pour la réduction de la déforestation par des « paiements basés sur les résultats », par l'intermédiaire d'un Fonds carbone.

Depuis son lancement en 2008, le FCPF a rencontré des difficultés pour décaisser les fonds et obtenir des résultats. **En outre, dans les cas où il a effectivement procédé à des versements, de nombreux problèmes sont apparus.** En République démocratique du Congo, par exemple, le FCPF a soutenu le programme REDD+ PIREDD/Plateaux dans la province de Mai-Ndombe. Ce programme géré par le WWF a limité l'utilisation des terres par les communautés et a provoqué des conflits (3). Des problèmes sont également apparus dans un autre programme REDD juridictionnel dans la province de Zambézie au Mozambique, où le FCPF n'a pas réussi à atteindre son principal objectif : mettre fin à la déforestation (4).

**Pourtant, de grandes ONG de conservation comme TNC qualifient le FCPF de « succès » (5), notamment en raison du rôle clé qu'elles jouent dans ces programmes.** C'est le cas du programme REDD+ juridictionnel mené dans le Kalimantan oriental, soutenu par le FCPF, qui fait l'objet du présent article. Approuvé par la Banque mondiale en 2019, ce programme a été mis en œuvre sur la période 2019-2024. Il couvre l'ensemble de la province du Kalimantan oriental, en Indonésie. Lorsque cet article mentionne la « documentation du programme », il fait référence au programme REDD juridictionnel du Kalimantan oriental (6).

## **Le rôle prépondérant des ONG constitue un conflit d'intérêts**

Selon la documentation du programme, le gouvernement indonésien avait initialement l'intention de mettre en œuvre le programme REDD juridictionnel du FCPF dans sept districts de quatre provinces différentes où la déforestation est massive : Jambi, Sulawesi central, Sulawesi oriental et Kalimantan oriental. Deux de ces sept districts, Berau et West Kutai, sont situés dans le Kalimantan oriental.

Depuis 2008, TNC et WWF participent à des activités liées au programme REDD dans ces deux districts. La documentation du programme indique que TNC et le WWF jouent un « rôle clé » en tant que « partenaires de mise en œuvre », précisant que l'expérience de ces deux organisations offre des « opportunités » pour un programme plus ambitieux à l'avenir. Le programme de carbone forestier de Berau, mis en place par TNC, est considéré comme « le premier programme REDD+ en Indonésie à couvrir une entité administrative entière », ce qui lui permet de « générer un retour d'expérience pour les programmes REDD+ nationaux ».

La documentation du programme indique également qu'un critère important pour recevoir un financement du FCPF est la nécessité d'obtenir un financement supplémentaire de la part d'autres donateurs. Alors que les autres districts, qui faisaient partie de la proposition initiale, n'ont pas réussi à obtenir ces fonds supplémentaires, TNC a garanti que 50 millions USD seraient affectés au district de Berau, tandis que le WWF et ses partenaires ont garanti « jusqu'à 82,5 millions de dollars » pour celui du Kutai occidental (7).

**Aucune explication n'a été donnée sur les raisons pour lesquelles il a été décidé d'allouer l'ensemble du financement du FCPF (soit 110 millions USD) au Kalimantan oriental et non aux autres provinces. Mais l'impression demeure que TNC et le WWF ont exercé une influence significative, révélant ainsi les conflits d'intérêts en jeu.** Par exemple, les deux ONG ont préparé le terrain avec leurs activités dans les districts de Berau et de Kutai occidental ; TNC a été l'un des membres fondateurs et donateurs du FCPF et a développé l'idée du FCPF avec la Banque mondiale (8), et le WWF a participé à l'élaboration de la documentation du programme, qui aurait dû relever de la responsabilité du gouvernement indonésien (9). D'autres exemples de l'influence exercée par ces ONG révèlent des conflits d'intérêts profondément enracinés (10).

En novembre 2022, le gouvernement indonésien a reçu le premier acompte de 20,9 millions USD (320 milliards IDR) de la part de la Banque mondiale (11). Selon une lettre du gouvernement provincial concernant la répartition de l'argent, **les « institutions intermédiaires » (ONG, ou**

**lembaga perantara en indonésien) recevront 3 190 914 000 IDR en paiements dits « de performance » et 19 502 000 000 IDR en paiements « de récompense ». Ces paiements s'élèvent à 22 692 914 000 IDR, soit environ 1,482 million USD, ou 7 % du versement initial total de 20,9 millions USD.** Un tiers de cette somme est destiné aux « frais de gestion » et deux tiers aux coûts des « programmes/activités » (12). Si l'on prend en compte le montant total approuvé de 110 millions USD, sur la base de ce pourcentage, les ONG pourraient recevoir jusqu'à 7,6 millions de dollars de financement du FCPF.

## **Un programme plein de contradictions**

### *Un programme qui vise ceux qui ne sont pas à l'origine de la déforestation*

La documentation du programme affirme que le programme REDD juridictionnel dans le Kalimantan oriental est « conçu pour s'attaquer aux facteurs de la déforestation », et établit que les plantations industrielles de palmiers à huile (51 %), l'exploitation forestière (22 %) et l'exploitation minière (10 %) sont les trois principaux responsables. Cependant, comme pour le projet pilote de TNC à Berau, la majeure partie du budget du **programme**, soit 53,2 %, est **consacrée à « fournir des moyens de subsistance alternatifs » aux communautés rurales, notamment aux communautés autochtones. L'accent est mis sur la « déforestation liée à l'empiètement sur les forêts et à l'agriculture » [à l'exclusion du palmier à huile], plutôt que sur les principales causes de la déforestation : le palmier à huile, l'exploitation forestière et les activités minières.**

Malgré l'accent mis par le programme sur les « moyens de subsistance alternatifs », cela ne semble pas se traduire dans la réalité sur le terrain. En effet, trois communautés du district de Kutai occidental, visitées par le WRM, JATAM Kaltim et l'Institut NUGAL en septembre 2024, se sont plaintes, par l'intermédiaire de leurs représentants locaux, que **l'argent qui leur avait été promis pour un projet qu'elles avaient présenté à la coordination du programme et qui avait été approuvé, n'était toujours pas arrivé.** Cela fait presque deux ans que le gouvernement indonésien a reçu son premier paiement de la Banque mondiale. Selon les villageois, chaque village était censé recevoir 201,64 millions IDR, soit environ 12 938 USD, montant également mentionné dans la lettre du gouvernement provincial mentionnée plus haut (13).

Les représentants du gouvernement local ont formulé plusieurs autres plaintes. L'une d'entre elles est liée à la manière dont **des membres de l'équipe du programme REDD sont venus dans la communauté pour poser des questions et faire voler un drone, sans expliquer leur objectif ni communiquer les résultats de leur enquête.** Les représentants locaux se sont également demandé pourquoi chaque communauté de Kutai occidental recevait la même somme d'argent, alors que le plus petit village de ce district a une superficie de 815 ha, tandis que le plus grand couvre 56 957 hectares. Cela devrait se traduire par des coûts différenciés en matière de surveillance des forêts. Cependant, la taille du village ne semble pas avoir d'importance pour la coordination du programme, qui a décidé que les 82 villages inclus dans le programme REDD de Kutai occidental recevraient exactement le même montant. La communauté s'est également plainte de **ne pas avoir été informée ni consultée sur le programme REDD ou sur ce qu'est**

**réellement REDD.** Seul le chef de la communauté a été invité à une réunion d'échange d'informations, qui a eu lieu en dehors du territoire du village.

L'une des plaintes des représentants locaux est particulièrement frappante. Bien que la Banque mondiale déclare dans la documentation que « les communautés pourront choisir les avantages auxquels elles préfèrent accéder, ce qui reflètera leurs priorités », deux villages ont vu leurs propositions communautaires rejetées. Leur proposition demandait l'achat d'une voiture pour patrouiller leur zone forestière, ce qu'ils considéraient comme une priorité. L'argument avancé était que les voitures ne pouvaient pas être autorisées parce qu'elles contribuaient au réchauffement climatique. C'est une réponse pour le moins hypocrite, pour un programme qui repose sur la logique de générer des crédits carbone afin que les industries polluantes responsables du chaos climatique puissent continuer à détruire le climat. Pendant ce temps, **le programme REDD pénalise des communautés qui ne sont pas responsables de la crise climatique.**

### ***Un programme ignore l'un des principaux facteurs de la déforestation, l'exploitation minière***

En 2020, 1 434 permis miniers couvraient plus de 5 millions d'hectares, soit 41 % du territoire de la province (14). Les sociétés minières, dont la plupart sont des compagnies charbonnières, figurent parmi les principaux responsables de la déforestation et d'autres violations des droits sociaux et environnementaux dans le Kalimantan oriental. Dans la documentation du programme, la Banque mondiale s'inquiète du fait que le gouverneur du Kalimantan oriental, entré en fonction en 2009, « a fait campagne sur une plateforme de soutien aux industries minières ».

**Cependant, « les sociétés minières ne sont pas incluses » dans le programme REDD.** Elles « ne mettront en œuvre aucune activité de réduction des émissions ». Une note de bas de page dans la documentation du programme justifie l'exclusion de l'exploitation minière sur la base d'une décision du gouverneur de 2018 qui « suspend les nouveaux permis d'exploitation du charbon et ajoute des exigences supplémentaires pour les entreprises qui souhaitent prolonger leurs permis ».

Tout d'abord, l'argument selon lequel aucun nouveau permis d'exploitation minière ne sera accordé est tout simplement faux. Par exemple, **PT Adaro Energy, la deuxième plus grande compagnie charbonnière d'Indonésie, a bénéficié d'une nouvelle concession en 2024** (15). En outre, la décision du gouverneur de 2018 ne contribue guère à empêcher la déforestation dans les concessions attribuées avant 2018, mais qui sont encore en cours de développement. Pire encore, **ignorer le secteur minier revient à sous-estimer le phénomène généralisé de l'exploitation minière illégale au Kalimantan oriental**, qui se traduit par encore plus de destructions et de risques que la destruction légalisée.

### ***Le mégaprojet de nouvelle capitale indonésienne : une forme de déforestation « gérable » pour la Banque mondiale***

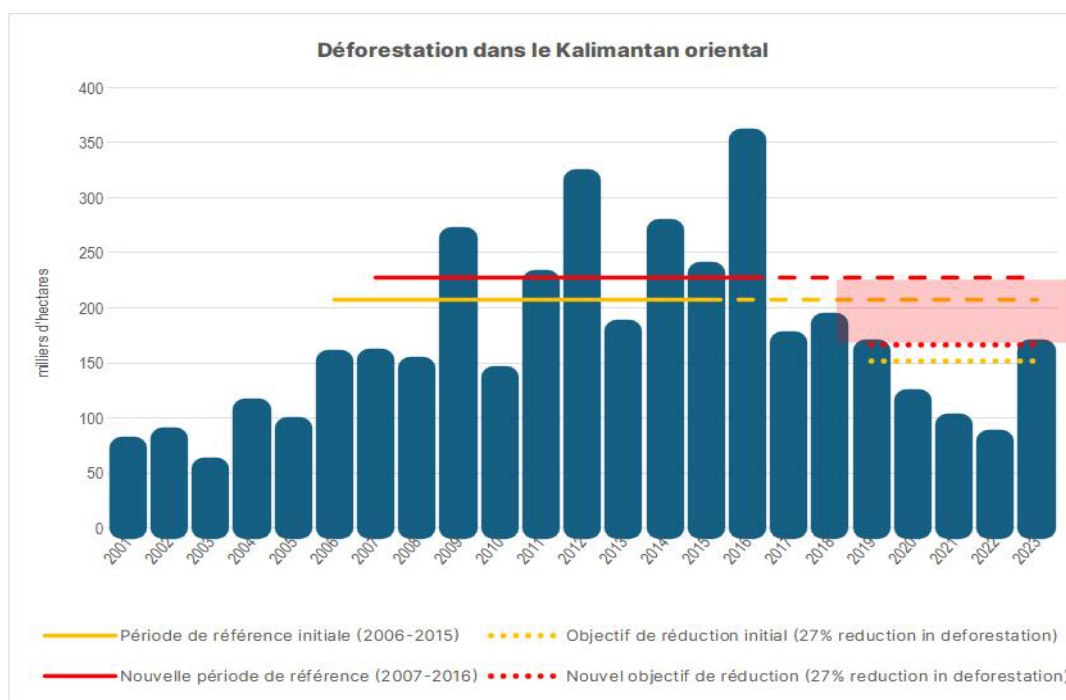
Une autre contradiction majeure est illustrée par la **construction de la nouvelle capitale de l'Indonésie (IKN), un mégaprojet lancé en 2020 dans le Kalimantan oriental. Si, d'une part, la Banque mondiale admet que ce projet « est susceptible d'affecter les émissions dans la province », en raison de la déforestation, elle affirme également que les impacts d'IKN « semblent gérables », faisant valoir qu'il a le « potentiel » de « verdir » et de « reboiser » la région.** Le projet IKN, d'un coût de 30 milliards de dollars, a été particulièrement mis en avant par l'ancien président Jokowi, qui souhaite en faire son principal héritage.

**Ce que la Banque mondiale considère comme « gérable » montre l'ignorance totale de cette institution multilatérale, tant sur l'ampleur de ce mégaprojet (dont la superficie est passée de 180 000 à 256 000 hectares après son lancement en 2020), que sur les violations des droits sociaux et environnementaux commises à l'encontre du peuple autochtone Balik, dont le territoire chevauche celui du chantier de construction de la capitale. En outre, la construction de la nouvelle capitale aura d'autres conséquences indirectes encore plus dévastatrices, dont la Banque mondiale ne tient aucun compte (16).**

*Un programme qui prétend avoir des « résultats » alors que la déforestation est en hausse*

Pour que les programmes juridictionnels REDD puissent fixer un objectif de réduction de la déforestation, ils doivent d'abord établir un niveau de référence ; ce qui implique de définir le nombre d'années sur lequel le taux annuel moyen de déforestation et de dégradation des forêts est calculé. Dans le cas du programme REDD soutenu par la Banque mondiale au Kalimantan oriental, cette période s'étend de 2007 à 2016. Durant cette période, 700 800 hectares de couvert forestier ont été perdus, soit environ 5,5 % de la superficie totale de la province. L'étape suivante consiste à fixer un objectif de réduction des émissions pour la période du programme (2019-2024), sur la base du taux de déforestation moyen de la période de référence. Dans le cas du programme REDD du Kalimantan oriental, l'objectif de réduction des émissions est fixé à 27 %. **Cette façon de procéder soulève au moins deux questions : Quel raisonnement amène à choisir une période de référence plutôt qu'une autre ? Et qui fait ces choix ?**

Dans la documentation du programme, la première période de référence choisie était 2006-2015. Toutefois, dans le document final du projet de 2019, c'est la période 2007-2016 qui a été adoptée. **Cette modification apparemment minime a représenté un changement important, car la nouvelle période de référence incluait l'année 2016. Il s'agit d'une année record en termes de déforestation en Indonésie et dans le Kalimantan oriental ;** des incendies de forêt massifs ont frappé l'Indonésie en 2015, mais n'ont été entièrement pris en compte que dans les chiffres de 2016, en raison d'un manque de données d'image sur les destructions de 2015 (voir graphique 1 ci-dessous).



Graphique 1 : Perte de couvert forestier dans le Kalimantan oriental - 2001-2023. Le niveau de référence, c'est-à-dire la période sélectionnée comme référence par le programme juridictionnel REDD du Kalimantan oriental, apparaît en orange ; il est comparé aux réductions d'émissions estimées ou au niveau de déforestation réduit au cours de la période du programme (2019-2024). (Chiffres fournis par Global Forest Watch)

**Bien que les concepteurs du programme n'aient fourni aucune justification pour le changement de la période de référence, il est évident que la nouvelle période de référence permet au programme REDD d'obtenir plus facilement des « résultats ».** De plus, le taux de déforestation au Kalimantan oriental a diminué dans les années qui ont suivi 2016, en raison des politiques de l'État en réaction aux incendies de forêt de 2015 qui ont eu de graves répercussions. D'après la documentation du programme REDD, cela est dû à un moratoire national sur le défrichement des forêts primaires pour les plantations et l'exploitation forestière.

Une autre conséquence de ce niveau de référence « généreux » est que **même si la déforestation a augmenté dans la province, en doublant presque de 79 200 hectares en 2022 à 161 000 hectares en 2023, le gouvernement provincial peut toujours prétendre avoir obtenu des « résultats », comme le montre le graphique ci-dessus.** Cette augmentation de la déforestation est due, entre autres activités, à l'expansion des plantations de palmiers à huile (17).

**Les parties prenantes qui définissent le niveau de référence et les cibles du programme sont aussi celles qui sont les plus intéressées à garantir des « résultats », et donc leur propre rémunération au titre du programme. Ces acteurs sont la Banque mondiale, le gouvernement du Kalimantan oriental, TNC et le WWF.**



## **Le programme REDD+ juridictionnel favorise également le commerce du carbone**

En Indonésie comme ailleurs, les organisations environnementales et sociales ont tendance à critiquer les projets REDD privés beaucoup plus que les programmes REDD juridictionnels (18). Cela s'explique probablement en partie par la perception erronée selon laquelle **les programmes REDD+ juridictionnels ne font pas intervenir de commerce du carbone, principale critique à l'encontre des projets REDD privés. Pourtant, les programmes REDD juridictionnels suivent la même logique axée sur le carbone, la comptabilité carbone et le commerce du carbone que tous les autres projets REDD. Et comme les autres projets REDD, ces programmes ont recours également à la même manipulation dans laquelle les promoteurs de projets définissent eux-mêmes les scénarios de référence et les « résultats ».**

Dans le cas du FCPF, la majeure partie de l'argent provient de gouvernements tels que ceux de la Norvège, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Mais depuis le début de ce projet, des fonds proviennent également d'entités privées, comme TNC et la compagnie pétrolière BP, qui espèrent recevoir des crédits carbone en retour (19).

Ces dernières années, le commerce du carbone semble jouer un rôle de plus en plus important dans le fonctionnement du FCPF. Depuis 2018, ce dernier collabore avec CORSIA, le système de compensation du secteur aérien. Selon la Banque mondiale, ce dispositif « devrait permettre de compenser plus de 2 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> ». En 2023, le FCPF est devenu éligible pour fournir des crédits carbone à CORSIA. Fin 2023, le fonds a également commencé à proposer des crédits carbone à la vente sur le marché du carbone (20). Dans la dernière mise à jour du programme FCPF au Kalimantan oriental sur le site web de la Banque mondiale, **le programme est classé comme « éligible à CORSIA », ce qui signifie que le programme REDD au Kalimantan oriental permettra à l'industrie aéronautique de se développer, tout en affirmant qu'elle ne nuit pas au climat.**

## **Réflexions finales**

Cet article met en évidence un certain nombre de contradictions dans le programme juridictionnel REDD du Kalimantan oriental, qui se fonde sur l'hypothèse erronée selon laquelle REDD vise réellement à réduire la déforestation. **Le programme REDD ne vise pas à mettre un terme à la déforestation, mais à créer davantage d'opportunités commerciales pour les industries extractives et les ONG de conservation à vocation commerciale, comme TNC et WWF – tout en augmentant les menaces qui pèsent sur les forêts et les communautés qui en dépendent.**

En partant de cette hypothèse, le contenu de la plupart des documents du programme prend davantage de sens. Par exemple, **la Banque mondiale décrit le Kalimantan oriental comme une province « riche en ressources naturelles, telles que le bois, le pétrole, le gaz et des sols fertiles ».** Dans cette optique, **il paraît tout à fait logique d'exclure le secteur minier du champ d'application de ce programme** et de minimiser les principaux facteurs de la déforestation –

l'exploitation forestière et l'huile de palme – en promouvant des systèmes de certification qui n'ont fait que contribuer à l'expansion de ces monocultures destructrices (21).

Comprendre que REDD est une politique qui menace les forêts permet également de mieux comprendre pourquoi l'accent est mis sur les activités de populations qui ne constituent pas une menace : les communautés dépendantes des forêts. La Banque mondiale les décrit comme « pauvres » dans le Kalimantan oriental – par opposition aux « riches » ressources naturelles. Selon la Banque mondiale, les populations rurales, telles que les communautés Dayak, sont particulièrement pauvres. **Et le FCPF fait peser de nouvelles menaces sur leurs moyens de subsistance. Avec l'intervention d'ONG comme TNC et WWF en tant que « partenaires de mise en œuvre », l'accent est mis sur la création d'un plus grand nombre de zones protégées, sans habitants. Peu importe que la Banque mondiale et son programme REDD, favorable aux entreprises, ne freinent pas la menace d'une nouvelle expansion de l'exploitation minière, de l'exploitation forestière et de l'industrie de l'huile de palme.**

Pour donner une idée de ce que l'on peut réellement attendre du programme REDD au Kalimantan oriental, citons encore une fois un extrait de la documentation du programme, cette fois-ci, un passage d'une rare clarté au milieu de la vision floue de la Banque mondiale : « L'expansion de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de l'extraction minière, de l'urbanisation et des projets immobiliers a entraîné non seulement une accélération de la conversion des terres, mais aussi une dégradation des forêts, réduisant ainsi les avantages environnementaux, ce qui aggrave encore la pauvreté. »

### **Institut NUGAL, JATAM Kaltim et Secrétariat international du WRM**

*Pour des raisons de sécurité, les noms des personnes ayant témoigné pour cet article ainsi que les noms de leurs communautés sont maintenus confidentiels.*

(1) [Voir par exemple](#), ainsi que [Programme des Nations Unies pour le développement](#)

(2) [On trouve de plus en plus d'informations sur les « crédits carbone bidons » et les pratiques frauduleuses](#). De plus, [les projets ont imposé des contraintes sur la vie des communautés dépendantes de la forêt qui prenaient déjà soin de la forêt](#).

(3) <https://www.wrm.org.uy/fr/15-ans-de-REDD-PIREDD-Plateaux-RDC-conflits-et-mecanisme-de-gestion-des-plaintes>

(4) <https://reddmonitor.substack.com/p/world-bank-funded-zambezia-integration>

(5) [https://www.ykan.or.id/content/dam/tnc/nature/en/documents/ykan/laporan-kuartal-dan-tahunan-ykan/YKAN-Annual-Report\\_EN\\_.pdf](https://www.ykan.or.id/content/dam/tnc/nature/en/documents/ykan/laporan-kuartal-dan-tahunan-ykan/YKAN-Annual-Report_EN_.pdf)

(6) La documentation du programme se compose d'un ensemble confus de documents qui ont tous un contenu similaire, notamment la première « proposition pour l'état de préparation » ('readiness preparation proposal'), présentée au FCPF en 2009 et approuvée en 2011 ; [la première ébauche du programme juridique REDD de l'Indonésie présentée en 2014](#) ; et la proposition finale basée sur cette ébauche initiale qui se concentre sur le Kalimantan oriental : [le Programme juridique de réduction des émissions du Kalimantan oriental \(EK-JERP\)](#), qui a été approuvé en 2019 et couvrirait toute la province. Le programme EK-JERP affirme qu'il atteindra 22 millions de tonnes de « réductions vérifiées des émissions de CO2 » entre 2019 et 2024. En échange, la Banque mondiale s'est engagée à verser un montant pouvant

atteindre 110 millions de dollars, sur la base d'un prix fixe de 5 dollars par tonne de CO2 et d'un plan de partage des bénéfices [formulé par les gouvernements indonésien et du Kalimantan oriental](#).

(7) TNC a réussi à lever des fonds auprès des gouvernements allemand (KfW/GIZ/FORCLIME), australien, norvégien, américain (un programme d'échanges dette-nature) [et d'organisations caritatives comme Ann Ray Charitable Trust et Grantham Foundation](#).

(8) <https://www.forestcarbonpartnership.org/history>

(9) <https://wwf.panda.org/es/?226019/Local-actions-lay-the-groundwork-for-REDD-implementation-in-Kutai-Barat-Indonesia>

(10) Par exemple, selon la documentation du programme, le Conseil régional sur le changement climatique (Dewan Daerah Perubahan Iklim) est un « partenaire clé » dans la mise en œuvre du programme REDD, et ajoute qu'il possède une « expérience significative » dans la « gestion des fonds de développement fournis par les donateurs ». Ce Conseil a été créé en 2011 et est strictement composé de représentants gouvernementaux, mais il a pu compter sur un « soutien substantiel » de la part de TNC ([voir](#)). C'est peut-être l'un des résultats de ce « soutien substantiel » qui a amené le Conseil à ouvrir la porte à la participation des ONG en 2017 et, par conséquent, à accroître leur influence dans le programme. Un autre exemple est fourni par la signature d'accords et de protocoles d'accord entre les ONG et le gouvernement provincial, comme l'a fait le WWF en 2018 autour de l'activité de mesure du carbone, une activité clé dans tout programme REDD. Selon le WWF, il s'agit du « [premier modèle de coopération de données en ligne permettant de calculer, de suivre et d'établir des rapports sur les émissions de carbone en Indonésie](#) »

(11) <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2022/11/08/indonesia-receives-first-payment-for-reducing-emissions-in-east-kalimantan>

(12) Gouvernement provincial du Kalimantan oriental, n° 500-4/15008/EK du 10/10/2023 concernant « Pembayaran Alokasi Insentif RBP FCPF-CF Untuk Kelompok Masyarakat ».

(13) Ibid.

(14) <https://news.mongabay.com/2020/01/indonesia-capital-relocation-borneo-kalimantan-tycoons-coal-mining-pulpwood/>

(15) PT Pari Coal, propriété d'Adaro International Pte Ltd, PT Mitra Megah Indoprima et PT Alam Tri Abadi. PT Pari Coal s'est vu accorder une concession de 24 971 hectares pendant 30 ans par le gouvernement national le 01/02/2024. La zone est en partie à la frontière du Kalimantan central et du Kalimantan oriental, dans le nord de Barito et dans le district de Mahakam Ulu. Le charbon d'Adaro sera transporté par une route spéciale qui traverse le village de Geleo Asa dans le district de Kutai occidental ; un port est également en cours de construction pour faciliter le transport sur la rivière Mahakam.

(16) Ce chantier comprend deux projets de barrages hydroélectriques : l'un est une centrale de 1 375 MW qui aura un impact direct sur les rivières Mentarang et Tumbuh ; ce projet est déjà en construction et a déjà déplacé des communautés en partie autochtones ; le second est un barrage de 9 000 MW sur la rivière Kayan, dont la construction n'a pas encore commencé. Si ces deux projets étaient menés à bien, ils aggraveraient encore le chaos climatique, en raison des gaz à effet de serre qui seraient émis par la submersion de la forêt. En plus de fournir de l'électricité à la nouvelle capitale, l'énergie produite permettrait également d'alimenter un autre projet dévastateur dans la région qui a un impact sur d'autres communautés : [le parc industriel vert du Kalimantan du Nord](#). De même, la zone côtière du Sulawesi occidental et central est en train d'être détruite pour draguer des roches qui seront utilisées comme matériaux de construction pour divers projets d'infrastructures d'IKN. Et lorsque le gouvernement indonésien promet d'en faire une ville « intelligente », cela signifie une ville qui repose sur le transport électrique. Tout cela alimente la demande en minéraux comme le nickel, ce qui a provoqué de graves violations des droits sociaux et environnementaux ainsi que des manifestations dans l'est de l'Indonésie, [par exemple sur l'île de Halmahera](#).

(17) Sawit Watch, une organisation qui surveille les plantations industrielles de palmiers à huile et leur expansion en Indonésie, a observé une tendance à l'expansion du palmier à huile ces dernières années. En

outre, ces chiffres sont en désaccord avec les données officielles concernant la superficie des plantations industrielles de palmiers à huile dans le Kalimantan oriental, estimée à 1,287 million d'hectares par le ministère de l'Agriculture. Sawit Watch estime que la superficie des plantations de palmiers à huile dans le Kalimantan oriental est de 3 millions d'hectares (Rapport et projection, plantation de palmiers en Indonésie 2023, [Sawit Watch](#))

(18)

[https://www.aman.or.id/filemanager/files/surat\\_terbuka\\_perdagangan\\_karbon\\_2023\\_231013\\_120638.pdf](https://www.aman.or.id/filemanager/files/surat_terbuka_perdagangan_karbon_2023_231013_120638.pdf)

(19) <https://www.forestcarbonpartnership.org/donor-participants>

(20) [https://www.forestcarbonpartnership.org/sites/default/files/documents/web\\_world\\_bank\\_2023\\_fcpf\\_annual\\_report\\_r01.pdf](https://www.forestcarbonpartnership.org/sites/default/files/documents/web_world_bank_2023_fcpf_annual_report_r01.pdf)

(21) <https://www.wrm.org.uy/fr/autres-informations/declaration-a-signer-rspo-incapable-depuis-14-ans-delimiter-la-violence-et-la-destruction-generées-par>

## **Les organisations de terrain d'Afrique de l'Ouest et du Centre réaffirment leur détermination à lutter contre les monocultures d'arbres et pour la défense de leurs terres et forêts ancestrales**

**La « Déclaration de Mouila », qui vient d'être publiée, est un message de résistance, de solidarité et d'unité des communautés et des organisations de terrain de l'Alliance informelle contre l'expansion des monocultures industrielles.**

Depuis près de dix ans, l'Alliance informelle contre l'expansion des monocultures industrielles en Afrique de l'Ouest et du Centre joue un rôle important en mettant en contact des organisations de terrain et des militants, et en renforçant la résistance contre l'accaparement des terres et d'autres attaques des sociétés d'huile de palme et d'autres sociétés de plantations dans la région.

En novembre dernier, des militants communautaires et des organisations de terrain membres de l'Alliance, issus de 10 pays, se sont réunis lors de leur Assemblée générale pour réaffirmer leur détermination à défendre leurs terres ancestrales et à continuer à résister aux intérêts néocoloniaux et à la prise de contrôle des terres des communautés par les grandes entreprises.

Voir ci-dessous la déclaration complète :

**Gabon, Novembre 2024**

### **LA DECLARATION DE MOUILA de l'Alliance Informelle de lutte contre l'Expansion Industriels de Monoculture d'arbres**

Nous, membres de l'Alliance Informelle de lutte contre l'Expansion Industriels de Monoculture d'arbres , reunis a la 6eme Assemblee Generale, a Mouila au Gabon du 19 au 22 Novembre 2024 , representant les communautés et organisations du Gabon, Nigeria, Cameroune, Sierra Leone, Congo Brazaville, Liberia, Ghana, Congo Kinshassa, Cote d'Ivoire et Ouganda sommes profondément engagés dans la lutte contre l'accaparement des terres notamment par celle des plantations industrielles d'arbres. ADOPTONS cette Déclaration qui marque notre conviction a l'importance vitale de la reconnaissance et du retour à la propriété foncière ancestrale communautaire en Afrique, pour le bien-être des primo-occupants.

NOUS RECONNAISSONS QUE :

- Les terres ancestrales abritent des communautés de personnes ayant une culture traditionnelle et une connaissance de la nature ;
- Les femmes jouent un rôle essentiel dans la défense de leurs terres et forêts ancestrales ;
- Les terres ancestrales des communautés en Afrique ont une valeur intrinsèque et méritent le respect quelle que soit leur utilité pour les habitants et l'humanité dans son ensemble ;

- La richesse naturelle, les droits et la liberté sur leurs terres sont aujourd'hui érodés d'une manière et à un rythme effrénés et sans précédent en raison de politiques de développement délibérément néfastes, inscrites dans l'héritage colonial ;
- Les territoires communautaires ancestraux illégalement occupés pendant les régimes gouvernementaux coloniaux et post-coloniaux en tant que concessions à des entreprises pour le développement commercial violent les droits du peuple et constituent donc de graves crimes contre l'humanité, est une illégalité quelle que soit l'époque où ils ont été commis ;

NOUS RECONNAISSONS EN OUTRE QUE :

- Les gouvernements post-coloniaux ont failli à leurs responsabilités en ne donnant pas une véritable indépendance aux communautés mais en priorisant plutôt les intérêts coloniaux des agents étrangers en promulguant des lois néo-communautaires pour déloger et voler les communautés de leurs terres ancestrales en utilisant diverses notions opaques de terre nationale et/ou de gouvernement propriété foncière;
- Les menaces causées par les actes inadéquats consistant à s'emparer des terres ancestrales et à les attribuer sous forme de concessions à des entreprises ont entraîné des difficultés indicibles, des violences et des dommages irréparables tels que la perte de vies humaines et de biodiversité, une pauvreté enracinée due à la perte des moyens de subsistance et des biens communautaires, des grossesses précoces, et la violence basée sur le genre, etc.
- Les pays africains qui ont obtenu leur indépendance dans les années 1960 et 1970 considèrent aujourd'hui les terres communautaires comme appartenant à l'État pour accorder des concessions à des entreprises sans le consentement libre, préalable et éclairé des véritables propriétaires fonciers ancestraux.

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Promouvoir et défendre les pratiques agroécologiques et la souveraineté alimentaire comme forme de résistance ;
- Faciliter la création d'un réseau dynamique des communautés, d'activistes et d'ONG coopérant aux niveaux local et international pour comprendre les stratégies et tactiques utilisées par les entreprises pour voler les terres ancestrales des communautés et développer d'autres stratégies et tactiques pour guider les communautés à mettre fin à l'accaparement des terres et récupérer les terres illégales précédemment occupées conformément aux objectifs de l'Alliance ;
- Développer des mécanismes qui permettent à tous les secteurs de la société, en particulier aux populations locales de longue date, de commencer le voyage de manière non-violente et de faire valoir leurs droits ancestraux affectueusement appelés par certains gouvernements comme terres nationales et/ou terres de l'État, être partenaires dans la planification, la mise en place d'initiatives qui ajoute de la valeur à la terre ancestrale;
- Renforcer l'éducation à la résistance non-violente et proposer une formation qui améliorera leur capacité à affronter les gouvernements et les entreprises qui veulent s'emparer de leurs territoires.
- Plaider au pret des autorités pour l'accès des jeunes à la terre en milieu rural, faciliter leurs formations et accompagnements.

**RECONNAISSANT que l'action visant à protéger les richesses vivantes et la beauté des terres ancestrales dépend du plein engagement des populations locales concernées, NOUS NOUS ENGAGEONS à travailler de tout cœur pour mettre en œuvre les dispositions de cette Déclaration.**

**SOULIGNANT que la reconnaissance des terres ancestrales est essentielle au maintien de la société humaine et à la conservation de notre planète, NOUS INVITONS LES MEMBRES ET AMIS DE L'ALLIANCE à diffuser largement cette Déclaration dans le but de garantir que les conclusions soient incorporées dans les activités quotidiennes.**

Signé par

- Membres des communautés du Gabon
- Musiru Divag de Fougamou Gabon
- Institute of sustainable Agriculture, Grand Bassa county, Jogba clan, Libéria
- Women's Network Against Rural Plantations Injustice (WoNARPI), Sierra Leone
- Chapitre de l'Alliance Ouganda
- Witness Radio, Ouganda
- Nature Cameroon, Cameroun
- Synaparcam, Cameroun
- COPACO, RDC
- RADD, Cameroun
- Struggle to Economize Future Environment (SEFE), Mundemba, Cameroun
- CPPH, Cote d'Ivoire
- Collectif des Ressortissants et Écologistes des Plateaux Bateke, Gabon
- REFEB, Cote d'Ivoire
- YVE Ghana
- JVE Côte d'Ivoire
- Association Gulusenu du village Doubou, Gabon
- Muyissi Environnement, Gabon
- Komolo Agro Farmers Association Kiryandongo, Ouganda
- Ndagize julius, East African, Ouganda
- LOOK GREEN, CARE FOUNDATION, Nigeria
- Association les Rassembleurs du Village Mboukou, Gabon
- Joegba United Women Empowerment and Development Organization (JUWEDO), Libéria
- COLLECTIF ADIAKE. Cote d'Ivoire
- CNOP, Congo
- Maloa, Sierra Leone
- World Rainforest Movement
- GRAIN

## **Madagascar : la communauté de Sainte Luce dit NON aux destructions causées par l'exploitation minière**

**« Nous déclarons notre opposition au projet minier », tel est le message adressé par la communauté de Sainte Luce à QIT-Madagascar Minerals (QMM) et aux autorités malgaches. La communauté a ainsi déclaré son opposition aux intentions de la société d'exploiter l'ilménite (un minéral utilisé dans la peinture blanche et les plastiques, entre autres produits) car ceci entraînerait la destruction de ses terres et ses zones de pêche. Elle a clairement exprimé sa position dans une lettre et des témoignages vidéo qu'elle a remis à la filiale de Rio Tinto et aux autorités en décembre 2023.**

Sainte Luce est un village de pêcheurs de 2 500 habitants situé dans le district de Fort Dauphin, dans la commune de Mahatalaky, au sud-est de Madagascar. La pêche est au cœur des moyens de subsistance des familles de Sainte Luce ; les forêts et les zones humides avoisinantes leur fournissent également des remèdes et des matériaux, et leur permettent d'assurer leur souveraineté alimentaire. L'accès aux services publics tels que l'éducation et la santé est très limité. Les écoles et les postes de santé les plus proches se trouvent à une quinzaine de kilomètres de la commune.

Le village de Sainte Luce craint que l'exploitation de l'ilménite par QIT-Madagascar Minerals (QMM), filiale de Rio Tinto, ne détruise leurs zones de pêche, leurs terres et leurs moyens de subsistance. Bien qu'aucune date n'ait été communiquée pour l'expansion de l'exploitation minière, la communauté craint que cette expansion soit imminente. Pour protéger leur survie en tant que communauté, les habitants du village de Sainte Luce disent NON à ce projet minier qui, s'il devait se réaliser, détruirait la terre de leurs ancêtres.

### **« Nous déclarons notre opposition au projet minier »**

En décembre 2023, la communauté de Sainte Luce a remis une lettre et des témoignages vidéo à QMM et aux autorités malgaches pour faire connaître son opposition à la destruction de ses terres et de ses zones de pêche pour extraire de l'ilménite. Ce minéral entre notamment dans la composition de la peinture blanche et du plastique. (1)

La communauté de Sainte Luce a toutes les raisons de penser que l'expansion de la mine de QMM serait synonyme de destruction pour les habitants, si l'on se réfère aux antécédents de la société jusqu'à présent. La société minière anglo-australienne Rio Tinto a obtenu un bail minier à long terme du gouvernement malgache en 2005, une décision qui a fait l'objet de nombreuses controverses. Ce bail permettait à QMM, une coentreprise entre Rio Tinto et de l'État malgache, d'extraire de l'ilménite sur 6 000 hectares de terres répartis sur trois sites près de la ville de Fort Dauphin, dans le sud-est de Madagascar. Ces trois sites sont Mandena, Petriky et Sainte Luce. Jusqu'à présent, la société n'est présente que sur l'un de ces sites : Mandena. L'ilménite extraite par QMM est expédiée à une usine de traitement de Rio Tinto au Canada, où elle est vendue sous forme d'oxyde de titane, utilisé dans la peinture blanche et les plastiques, entre autres applications. En août 2024, le prix d'une tonne d'oxyde de titane s'élevait à environ 290 USD.



L'exploitation de la concession de 2 000 hectares à Mandena, à l'extérieur de Fort Dauphin, a commencé en 2008. Peu après l'octroi du bail à QMM, les familles vivant à proximité des diverses installations liées au projet ont été contraintes de céder leurs terres, notamment autour du nouveau port minier, des zones de conservation privées et de Mandena. Quinze ans plus tard, des litiges subsistent quant à l'indemnisation que QMM a promise aux familles pour la perte de leurs moyens de subsistance. En effet, les familles touchées par l'exploitation minière à Mandena affirment que le processus d'indemnisation les a complètement flouées. En mai 2024, QMM a accepté de réévaluer les montants d'indemnisation.

Malgré les destructions massives causées par le projet, Rio Tinto affirme avoir contribué à protéger les forêts autour du port en les déclarant en tant qu'aires protégées. L'entreprise affirme avoir ainsi « compensé » la destruction des forêts et de la diversité biologique sur les sites miniers. (2)

En juin 2023, avant les élections nationales qui devaient avoir lieu plus tard dans l'année, Rio Tinto et le gouvernement malgache ont annoncé qu'un comité interministériel était en train d'être mis en place pour faciliter « l'obtention des différentes autorisations » nécessaires pour faire avancer les préparatifs de l'exploitation minière sur les sites restants, Petriky et Sainte Luce. (3)

### **Rio Tinto engrange les bénéfices, les communautés malgaches paient le prix fort**

Selon un communiqué de presse de la société daté du 22 août 2023, Rio Tinto détient 85 % de QMM, tandis que le gouvernement malgache détient les 15 % restants. Dans ce communiqué, la société a annoncé que le processus de renégociation des accords financiers était terminé ; cette renégociation était prévue dans le contrat de bail initial. (4) Dans l'accord initial comme dans l'accord renégocié, la plupart des bénéfices reviennent à Rio Tinto, tandis que les communautés et l'État malgaches se retrouvent avec les conflits et les nombreux dommages causés par les activités minières. Rio Tinto ne paie qu'une redevance de 2,5 % sur les minéraux bruts extraits, minéraux que la société exporte vers sa propre usine de traitement au Canada. L'accord financier renégocié réduit également la part de l'État dans QMM à 15 % (au lieu de 20 %), en échange de l'annulation de l'avance de 77 millions USD que la société a versée au gouvernement de Madagascar « pour couvrir son financement de QMM ». En outre, le premier dividende que Rio Tinto a accepté de verser au gouvernement est assorti de conditions : l'État doit en réserver 12 millions USD à la réhabilitation de 110 km de la route nationale 13, une route principale de la région.

### **Les communautés sont confrontées aux destructions et à la pollution de l'eau causées par l'exploitation minière à Mandena**

À Mandena, au cours de la dernière décennie, l'exploitation minière de QMM a frappé de plein fouet trois villages, et en particulier les pêcheurs. Environ 15 000 personnes vivent dans les trois villages qui sont situés en limite de la mine. De nombreuses familles ont perdu leurs moyens de subsistance lorsque les activités minières de QMM ont commencé à détruire les forêts et les zones de pêche environnantes. Les familles ont vu leurs prises de pêche chuter de près de 50 %. Elles ont été chassées de leurs terres et beaucoup n'ont jamais reçu les indemnités promises. (5)

L'exploitation minière de QMM a eu d'autres conséquences majeures, notamment la pollution de l'eau et de fortes concentrations de plomb. (6) Au début de l'année 2022, des habitants ont protesté contre l'apparition de poissons morts dans des plans d'eau situés à la périphérie de Fort Dauphin. Peu avant l'apparition des poissons morts, l'entreprise avait procédé à un « lâcher d'eau contrôlé » pour éviter une (nouvelle) rupture des digues de sable utilisées par l'entreprise pour retenir l'eau polluée sur le site minier. Ce n'était pas la première fois que l'entreprise procédait à un déversement en urgence d'eaux d'effluents toxiques. En 2010 et en 2018, elle a également déversé de grandes quantités de déchets miniers pollués dans des plans d'eau autour de la mine, afin d'empêcher l'effondrement du système de retenue de la mine. En 2018, après le déversement des eaux usées, des poissons morts ont commencé à apparaître dans les lacs. (7)

Peu après l'apparition des poissons morts au début de l'année 2022, le gouvernement a imposé une interdiction de pêche, ce qui a eu pour effet de priver les pêcheurs de leurs revenus pendant des mois. Pendant ce temps, QMM a fait ce que les sociétés minières font habituellement dans de tels cas : elle a nié tout lien entre son rejet d'eau polluée et les poissons morts. (8) Dans une déclaration à la revue *The Intercept*, la société affirme qu'une analyse d'échantillons d'eau qu'elle a commandée n'a montré « aucun lien concluant entre nos activités minières et les poissons morts observés par les membres de la communauté ». (9)

Les activités minières de QMM font régulièrement l'objet de manifestations pour une multitude de raisons : des demandes d'indemnisation n'ont pas été traitées ; les lacs et les lagons sont pollués depuis plus de dix ans par le système d'évacuation des eaux usées de la mine, que QMM n'a pas pris la peine de réparer ; les communautés ont perdu les revenus qu'elles tiraient de la pêche et de la récolte de produits forestiers, tels que le mahampy, nécessaire à la production des nattes traditionnellement fabriquées dans la région ; elles ont aussi perdu des terres où elles pratiquaient des cultures vivrières ; les promesses d'emploi n'ont pas été tenues et les communautés sont confrontées à des risques sanitaires majeurs en raison des niveaux élevés d'uranium et de plomb dans les environs de la mine. Ici aussi, la filiale de Rio Tinto a fait ce que les sociétés minières font habituellement en réponse aux manifestations contre leurs activités destructrices : elle a ignoré la cause de la contestation et a demandé aux autorités de l'État d'envoyer la police.

Un rapport publié en mars 2022 par le réseau Publiez ce que vous payez indique : « des manifestations ont été organisées contre QMM depuis le début de l'exploitation du site en 2009. Des centaines de Malgaches ont érigé des barrages/blocages routiers et sont descendus dans la rue pour protester contre le déplacement et la réinstallation forcés de populations, la perte de terres et d'accès à leurs forêts locales, la destruction de zones forestières sacrées, l'indemnisation insuffisante pour les terres et les moyens de subsistance, la destruction de tombes ancestrales, et la perception d'injustice concernant les pratiques d'emploi de QMM qui ont favorisé les travailleurs d'autres pays ou régions plutôt que la formation et l'embauche de la population locale. » (10) Bon nombre de ces manifestations ont fait l'objet d'une répression policière musclée à l'encontre des dirigeants syndicaux et des villageois, qui exigent que l'entreprise cesse d'enfreindre la loi, de polluer l'eau et de détruire leurs moyens de subsistance. (11)

Face à la répression policière, à l'incarcération des manifestants et au refus de la compagnie minière de répondre à leurs demandes, les habitants vivant à proximité des activités minières de QMM à Mandena ont intenté une action en justice au Royaume-Uni en avril 2024. Ils accusent Rio Tinto de polluer les lacs dont ils dépendent pour leurs besoins domestiques, avec des teneurs en uranium et en plomb qui représentent un risque sérieux pour leur santé. (12)

Quinze années d'exploitation minière de QMM à Mandena se sont soldées par des destructions, des pollutions, des conflits, une répression violente des manifestations, ainsi que la répression exercée par l'État et de QMM contre les citoyens qui ont exigé le respect de leurs droits. C'est dans ce contexte que la communauté de Sainte Luce déclare son opposition au projet d'extension de l'exploitation d'ilménite de QMM sur son territoire.

### **La communauté de Sainte Luce dit NON à la destruction de son mode de vie**

Sainte Luce est la capitale de la langouste du sud de Madagascar. Les poissons, les crabes et surtout les langoustes pêchées au large des côtes de Sainte Luce sont recherchés par des chefs de restaurants qui peuvent parfois venir d'aussi loin que la capitale de Madagascar, Antananarivo. La pêche et la transformation des produits de la mer, ainsi que celle de l'amboza et du mahampy (des fibres naturelles que les femmes utilisent pour tisser des nattes et des objets d'artisanat), assurent la subsistance de la communauté depuis des générations.

Préoccupés par la destruction et la dangereuse pollution causées par la mine de QMM, ainsi que par la réduction drastique de la pêche dans la région voisine de Mandena, les habitants de Sainte Luce se sont engagés à protéger leur mode de vie et la terre de leurs ancêtres.

En mars 2023, la communauté a informé QMM et les autorités malgaches de sa décision de contester la mine d'ilménite de Sainte Luce et la destruction qu'elle entraînerait. « Nous déclarons notre opposition au projet minier », a-t-elle écrit dans une lettre adressée à QMM et aux autorités. En décembre 2023, les représentants de la communauté ont remis aux autorités malgaches et à QMM des copies d'une vidéo réalisée par cette dernière. Dans cette vidéo, les habitants expliquent leur décision de s'opposer à l'exploitation minière de QMM sur leur territoire. Ils expliquent que la communauté a décidé de préparer une vidéo pour prouver que la décision a été prise collectivement. (13)

« Nous ne voulons pas de ce projet qui détruira nos sources durables de revenus. »

### **QMM restreint déjà l'accès de la communauté de Sainte Luce à ses propres forêts**

En décembre 2023, entre la remise de la vidéo aux autorités malgaches et à QMM à Fort Dauphin, les membres de la communauté de Sainte-Luce devaient assister à un procès. L'enjeu était le droit de la communauté à ses terres ancestrales, les forêts que QMM appelle zones S8, S9 et S17. QMM a fait en sorte que ces forêts soient déclarées aires protégées et affirme ainsi les avoir sauvées de la destruction. Ces forêts sont maintenant gérées par un groupe appelé FIMPIA (Fikambanana Mpiaro ny Ambatoatsinana), soutenu et financé par QMM. FIMPIA accuse aujourd'hui la

communauté de pénétrer illégalement sur ses propres terres ancestrales, que QMM avait fait déclarer comme « aire protégée ».

En 2009, la société a publié un dossier de presse sur la mine intitulé « Une mine à la rescousse de la biodiversité unique de la zone littorale de Fort Dauphin ». (14) Cette publication faisait partie de l'initiative de Rio Tinto visant à convaincre, ou peut-être à soudoyer, les ONG de protection. Certaines de ces ONG s'étaient initialement opposées à la mine de Rio Tinto, car elle aurait détruit 1 600 hectares de forêts côtières. Pour freiner l'opposition des ONG à ses projets d'exploitation minière, Rio Tinto a accepté de « compenser » la diversité biologique des forêts que sa mine allait détruire.

Mais lorsque les ONG de conservation ont abandonné leur opposition à la mine de QMM, elles ont ignoré une question très importante : comment peut-on compenser la destruction d'une forêt unique – qui abrite non seulement de nombreuses espèces rares et endémiques de plantes et d'animaux, mais aussi les communautés de Sainte Luce et de Mandena, leur culture et leurs liens ancestraux avec la forêt ? Les prétendues mesures de compensation de la biodiversité consistent à interdire à la communauté d'utiliser plusieurs forêts, à la fois à proximité immédiate de la mine et à Antsofso, à quelque 60 km au nord des activités minières.

La forêt communautaire située juste à l'extérieur de Manafiafy (nom malgache de Sainte Luce) est l'un des sites que Rio Tinto a déclaré aire protégée dans le cadre de son programme de « compensation de la biodiversité ». QMM appelle cette forêt « Zone S9, S8, S17 », où « S » signifie Sainte Luce. Tout comme à Antsofso, la forêt communautaire située à l'extérieur de Manafiafy est devenue une zone prioritaire de biodiversité pour Rio Tinto. L'exploitation minière de QMM implique fondamentalement un double accaparement des terres : d'abord des sites miniers, puis des sites de compensation de la biodiversité (en l'occurrence les zones S9, S8, S17 et les forêts de Tsiotongambarika à Antsofso) où les forêts communautaires ont été déclarées aires protégées à la demande de Rio Tinto. (2)

« Nous déclarons notre opposition au projet minier »

La communauté de Sainte Luce a clairement fait savoir qu'elle protégerait la capitale de la langouste du sud de Madagascar contre les destructions, les violences et les conflits qu'entraînerait la mine QMM. Elle a informé la société qu'elle privilégie sa communauté, ses moyens de subsistance, ses modes de vie et le lieu de vie de ses ancêtres plutôt que la promesse d'un profit à court terme. Elle appelle les secteurs liés au tourisme et à la langouste à soutenir leurs efforts pour protéger Sainte Luce contre l'exploitation minière destructrice, et appelle les autorités malgaches à ne pas sacrifier leur communauté pour de l'argent rapide et des gains personnels. La présence de QMM a déjà laissé derrière elle des traces de conflits, de violences, de pollution et de menaces pour la santé des habitants (taux élevés d'uranium et de plomb à Mandena et Fort Dauphin). Dans cette lutte de David contre Goliath, nous sommes solidaires du village de Sainte Luce, dont les habitants ont juré de protéger la terre de leurs ancêtres et l'avenir de leur communauté.

### **Association Finoana et Secrétariat du WRM**

## Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM)

- (1) Sainte Luce dit NON à la destruction de ses forêts et de ses moyens de subsistance au profit de l'exploitation minière. [Témoignages vidéo](#)
  - (2) Your Mine. [Vidéo de 17 minutes. ReCommon.](#)
  - (3) 23 juin 2023. [L'Etat entend faciliter l'extension du projet QMM à Petriky et Sainte-Luce. 2424MG.](#)
  - (4) [Déclaration de Rio Tinto sur la renégociation des aspects financiers de la concession avec le gouvernement malgache](#)
- Voir (7) pour en savoir plus sur la façon dont Rio Tinto utilise les années électorales pour conclure des accords avec les gouvernements.
- (5) Villagers demand Rio Tinto compensation. [Yvone Orengo. The Ecologist. Décembre 2022.](#) Orengo note également qu'en dépit du fait que « QMM affirme avoir versé près de 4 millions de dollars d'indemnités aux personnes ayant subi les effets négatifs de la mine de Mandena, en décembre 2009, 563 plaintes concernant les indemnités avaient été déposées auprès de QMM et n'avaient pas encore été traitées ».
  - (6) [Rural villagers living near mine in Madagascar take legal action against mining giant Rio Tinto after tests show dangerous levels of lead in their bodies, Leighday, avril 2024.](#)
  - (7) Rio Tinto's Madagascar mine promised prosperity. It tainted a community. [Neha Wadekar. The Intercept. 3 avril 2024.](#)
  - (8) [La section du site web de Rio Tinto consacrée aux activités de QMM à Madagascar](#)
  - (9) Idem (7)
  - (10) Large-scale mining's impacts: a case study of Rio Tinto /QMM mine in Madagascar. [Réseau Publiez ce que vous payez. Mars 2022.](#)
  - (11) Communiqué sur les manifestations de 2018 - Collectif TANY & CRAAD-OI.
  - (12) Idem 7
  - (13) Idem 1
  - (14) A mine at the rescue of the unique biodiversity of the littoral zone of Fort-Dauphin. Dossier de presse de QIT Madagascar Minerals SA. 2009.

## Des fonds de 700 milliards de dollars pour la biodiversité : une dangereuse proposition

**La proposition visant à « combler le déficit de financement de la biodiversité » ne s'attaque pas aux causes sous-jacentes de la perte de biodiversité. Au contraire, elle renforce la marchandisation de la nature, ce qui permet aux entreprises et au secteur financier de tirer profit de la crise environnementale. Andre Standing, membre de la Coalition pour des accords de pêche équitables (CAPE), propose une analyse de cette situation dans cette interview, publiée par Acción Ecológica lors de la COP16 de la Convention sur la diversité biologique (CDB).**

Alors que se déroulait à Cali, en Colombie, la 16e Conférence des Parties (COP 16) à la Convention sur la diversité biologique (CDB), l'organisation équatorienne Acción Ecológica a publié un entretien avec Andre Standing, membre de la Coalition pour des accords de pêche équitables (CAPE). La CAPE est une plateforme d'organisations européennes et africaines de défense des communautés de pêche artisanale africaines.

A. Standing propose une analyse critique d'une des idées qui ont dominé les réunions de la CDB, selon laquelle pour lutter contre la perte de biodiversité, il est nécessaire d'investir 700 milliards de dollars par an, notamment dans le Sud global.

La COP16 s'est conclue ce 1er novembre sans accord sur la création d'un fonds mondial pour combler ce déficit. Toutefois, la proposition reste dans les documents qui guident l'agenda de la CDB, à laquelle participent 196 pays.

Nous partageons ci-dessous l'interview complète, [qui a été publiée le 28 octobre 2024](#).

### **Parler d'un déficit de 700 milliards de dollars pour financer la biodiversité est une proposition dangereuse pour les populations et la nature**

La 16e Conférence des Parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) (1) se tient à Cali, en Colombie, du 21 octobre au 1er novembre 2024. Le document cadre des négociations est le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (GBF), adopté lors de la COP 15 de la CDB en 2022. (2)

Le Cadre mondial pour la biodiversité (GBF) fixe, parmi ses objectifs mondiaux pour 2050, l'objectif de réunir des ressources financières suffisantes pour combler progressivement le déficit annuel de financement de la biodiversité, qui s'élève à 700 milliards de dollars. C'est pourquoi l'un des principaux sujets qui seront débattus à Cali lors de la COP16 concerne les mécanismes financiers nécessaires pour combler cet écart.

Cependant, comme pour la finance climatique, qui affirme qu'au moins 100 milliards de dollars par an seraient nécessaires pour lutter contre le changement climatique, ce chiffre est basé sur

des calculs farfelus, clairement destinés à tenter de sauver le capitalisme de sa crise d'accumulation actuelle.

L'un des rapports qui a joué un rôle clé dans la détermination par la CDB de ce chiffre de 700 milliards de dollars lors du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal est le document *Financing Nature: Closing the Global Biodiversity Finance Gap* (Financer la nature : combler le déficit de financement de la biodiversité mondiale). (3) Ce n'est pas la première fois que des documents produits par des consultants de renom servent de base à des discussions internationales sur le climat et la biodiversité. C'est la même situation pour les le document de référence, le Rapport Stern sur l'économie du changement climatique (Stern Review: The Economics of Climate Change) (4), commandé par le gouvernement britannique et publié en octobre 2006 (Nicholas Stern était économiste à la Banque mondiale) ; ou encore le rapport intermédiaire sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité (The Economics of Ecosystems and Biodiversity - TEEB) en 2008 (5), commandé par la Commission européenne, avec Pavan Sukhdev à sa tête (alors chef de la division des marchés internationaux de la Deutsche Bank).

Dans le cas du rapport *Financing Nature*, il a été produit par trois organisations : l'Institut Paulson, fondé par Henry Paulson, ancien secrétaire au Trésor américain et ancien cadre supérieur de Goldman Sachs ; The Nature Conservancy, la plus grande organisation transnationale de conservation au monde et désormais partenaire du système financier international ; et le Cornell Atkinson Center for Sustainability, un think tank américain créé par David Atkinson, ancien vice-président de JP Morgan, l'un des plus grands conglomérats financiers du monde. Dans l'avant-propos de la publication y apparaissent entre autres les noms de dirigeants du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement (BID), de la Banque centrale européenne, ainsi que celui de Michael Bloomberg, le fondateur de la société d'information financière Bloomberg.

Il n'est pas surprenant que l'élaboration de ces rapports, tel que *Financing Nature*, soit menée par des banquiers, car ils ne constituent pas des propositions visant à s'attaquer aux causes profondes de la perte de biodiversité ou du changement climatique. Il s'agit plutôt de propositions visant à utiliser le système financier mondial pour favoriser la financiarisation de la nature, tirer profit des crises environnementales et favoriser le secteur privé.

Dans l'entretien qui suit avec André Standing de la Coalition pour des accords de pêche équitables (CAPE), nous en apprendrons davantage sur le rapport *Financing Nature* et les dangers de donner un prix à la biodiversité.

**Acción Ecológica** : Andre, vous venez de publier un long article (6) sur le document *Financing Nature: Closing the Global Biodiversity Finance Gap*, qui est devenu l'un des rapports les plus cités sur la conservation de la biodiversité. Il est également mentionné dans l'Objectif D du Cadre de Kunming-Montréal pour la biodiversité et a été utilisé pour fixer des objectifs précis de mobilisation des ressources par les Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB). Il est donc avancé à la COP16 qu'il existe un énorme déficit de financement, ou un écart, d'au moins 700 milliards de dollars par an.

Dites-nous, pourquoi parle-t-on tant d'un déficit de financement de la biodiversité, et que veulent-ils dire lorsqu'ils parlent d'un manque dans l'argent qui devrait y être investi ?

**Andre Standing** : *Financing Nature* a été un rapport incroyablement influent. De nombreuses organisations acceptent avec une foi aveugle le déficit de financement de 700 milliards de dollars, parmi lesquels, bien sûr, les architectes du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal. Il y a quelque chose de très séduisant à l'idée de considérer la crise de la biodiversité comme un problème dont la résolution nécessite beaucoup d'argent. Il me semble cependant essentiel que les gens comprennent que ce chiffre est absurde et qu'il repose sur des calculs très douteux. Je crois également que l'idée d'un déficit de financement est une manière dangereuse d'aborder les débats sur ce qui est nécessaire pour transformer les sociétés afin d'améliorer la conservation de la nature. Mais c'est une approche qui convient à de nombreuses organisations.

Les rapports sur les déficits de financement sont devenus un type de publication populaire au cours de la dernière décennie. Ils suivent tous la même formule et montrent systématiquement que l'écart est si grand que le financement public ne peut pas le combler, et que le financement privé doit donc venir à la rescousse. Parmi leurs recommandations figurent toujours des stratégies telles qu'une « combinaison » d'argent public et d'investissement privé. (7) Il est donc important de considérer que ces rapports sur le déficit de financement, y compris *Financing Nature*, sont motivés par des raisons idéologiques. Personne ne devrait accepter ces chiffres à moins d'être prêt à adhérer à l'idée selon laquelle la sauvegarde de la biodiversité dépend d'un transfert massif de pouvoir vers le secteur financier privé.

**Acción Ecológica** : Dans votre article, vous expliquez pourquoi le chiffre de 700 milliards n'est pas fiable. Pouvez-vous expliquer quels sont les problèmes avec ce chiffre ?

**Andre Standing** : Je pense que le problème est que beaucoup de personnes qui utilisent ce chiffre n'ont probablement pas lu le rapport dans son intégralité.

Les rapports sur le déficit de financement commencent par établir une base de référence de ce qui est actuellement dépensé. Ainsi, le document *Financing Nature* tente de prendre en compte tout l'argent dépensé dans le monde qui aurait un impact positif sur la conservation de la biodiversité. Il me semble étrange d'imaginer que quelqu'un puisse parvenir à faire cela. Néanmoins, ce que les auteurs de ce rapport ont fait, c'est additionner tout l'argent dépensé par les gouvernements pour la biodiversité, avec tout l'argent dépensé par l'aide au développement, ainsi que l'argent dépensé par le biais du financement privé et des programmes basés sur le marché tels que les écolabels, les compensations de biodiversité et les obligations vertes. Le résultat, selon les auteurs, est que le monde dépense environ 140 milliards de dollars par an pour préserver la biodiversité.

Comme je l'explique dans mon article, il existe de nombreux problèmes avec les données utilisées. Une partie du problème tient à ce que cette méthode prend en compte des éléments que nous savons inefficaces. *Financing Nature*, par exemple, part du principe que lorsque la Banque mondiale annonce avoir dépensé des millions dans un projet visant à réformer la foresterie ou la pêche, cet argent a porté ses fruits. Il fait également l'hypothèse que les milliards dépensés en



compensations de biodiversité se sont traduits par un bénéfice net pour la nature. Une grande partie du financement comptabilisé dans ce même rapport provient également de fausses obligations vertes et de la valeur mondiale d'éléments tels que le Forest Stewardship Council (FSC) et « l'huile de palme durable ».

Mais il y a aussi des questions plus fondamentales. Le rapport suppose un lien direct entre l'argent et la conservation de la biodiversité. Plus d'argent équivaut à plus de réussite. Mais comparer les coûts d'une entreprise américaine payant pour une compensation de biodiversité avec ceux d'une organisation communautaire travaillant sur un projet de permaculture dans un pays du Sud n'a aucun sens. Ce qui est également particulièrement problématique avec *Financing Nature*, c'est qu'il ne prend pas en compte les efforts et les dépenses de millions de membres des populations autochtones, de petits agriculteurs ou de petits pêcheurs qui jouent un rôle de gardiens dans de vastes zones de la planète. Ils ne sont pas du tout inclus, alors que quelques millions de dollars levés dans le cadre d'une obligation verte le sont. De la même manière, la valeur d'un produit portant un écolabel d'entreprise est ajoutée aux dépenses totales en matière de biodiversité, mais qu'un produit obtenu par des petits agriculteurs ou des petits pêcheurs sans label n'est pas comptabilisé, même si nous savons que ce dernier est beaucoup plus respectueux de l'environnement que le premier.

Ainsi, le chiffre de référence des dépenses non seulement est faux, mais il repose sur une perspective erronée. Il n'y a aucune réflexion critique sur les résultats obtenus par l'argent consacré à la sauvegarde de la nature. Une grande partie de cet argent correspond au greenwashing des entreprises, qui a en réalité un impact négatif sur la biodiversité.

**Acción Ecológica** : Alors, si le rapport *Financing Nature* a inventé un chiffre pour ce qui est dépensé, comment parvient-il à un chiffre pour ce qui est nécessaire ?

**Andre Standing** : Eh bien, la réponse courte est qu'ils établissent ce chiffre sur la base de quelques rapports controversés. Il est incroyable que les auteurs du rapport puissent prétendre savoir combien d'argent est nécessaire pour résoudre la crise de la biodiversité.

Bien entendu, le problème du calcul de la somme d'argent nécessaire pour sauver la nature dépend de l'approche adoptée. Un bon exemple est la cible 30×30. Dans *Financing Nature*, ils s'appuient sur un chiffre produit par un autre rapport qui a estimé combien il coûterait de déclarer 30 % de la planète en tant que réserve naturelle intégrale. Selon ce rapport, les coûts annuels de fonctionnement des aires protégées s'élèveraient à environ 190 milliards de dollars. On pourrait dire beaucoup de choses sur l'exactitude de ce chiffre, mais le plus grave est que l'estimation de 190 milliards de dollars est basée sur un type spécifique de mode de gestion, basé en grande partie sur la répression des infractions et l'écotourisme. Le point de vue sur les coûts serait tout à fait différent si l'on se fondait sur des aires protégées gérées par les communautés locales, où de nombreuses fonctions de gestion sont basées sur le volontariat et l'entraide.

Je m'intéresse particulièrement à la pêche maritime, et *Financing Nature* part du principe que le monde doit dépenser entre 23 et 47 milliards de dollars pour la gestion des pêches afin de garantir

la durabilité de la pêche et la reconstitution des stocks de poissons. Il s'agit d'un chiffre ridicule basé sur un obscur article universitaire rédigé par des biologistes marins américains, qui prévoyait les coûts mondiaux de la gestion de la pêche si tous les pays géraient leur pêche comme le font les États-Unis : au moyen de différents quotas de capture. Quiconque connaît le secteur de la pêche sait que ce modèle est totalement inacceptable pour de nombreux pays du Sud, car il mettrait en péril les moyens de subsistance de millions de personnes. En outre, une quantité considérable d'ouvrages sur la gestion des pêches montrent que les sommes dépensées par les gouvernements pour la gestion ne constituent pas un bon indicateur de la qualité de la gestion des pêches. Les experts sont en désaccord sur les ingrédients du succès, mais beaucoup soulignent l'importance de la gouvernance démocratique, de la capacité à résister au lobbying des entreprises et à la corruption, et des droits fonciers qui favorisent les méthodes de pêche artisanale à faible impact. L'argent, ou son absence, n'est pas le plus gros problème.

Donc, si on se demande comment les auteurs de *Financing Nature* sont arrivés à une estimation de ce qui doit être dépensé, il est tout à fait clair que ces chiffres proviennent de recherches très douteuses que personne ne devrait prendre au sérieux.

**Acción Ecológica** : Votre article décrit *Financing Nature* comme un fantasme néolibéral. Cela s'explique par la manière dont il est envisagé de combler le déficit de financement. Pouvez-vous expliquer cela ?

**Andre Standing** : *Financing Nature* est un long rapport. Il fait plus de 230 pages. Près de la moitié du document est consacrée à décrire la façon de combler le déficit de financement supposé. Ce qui est indiqué dans cette partie du rapport est que le déficit de financement est trop important pour les gouvernements, et que la majeure partie de l'argent nécessaire doit provenir du secteur privé et des entreprises. Une proposition assez détaillée est faite sur quelle devrait être la provenance de l'argent. Il est prévu que les gouvernements augmentent leurs dépenses consacrées à la biodiversité de seulement 50 % et leur aide au développement de seulement 100 %. Cela ne représente que des fractions assez petites de la proposition. En comparaison, des éléments tels que les compensations de biodiversité, les obligations vertes et les écolabels doivent être multipliés par plus de vingt, ce qui signifie qu'ils deviennent le flux de financement dominant pour la conservation de la biodiversité.

Je pense que cette proposition n'est pas surprenante, dans la mesure où *Financing Nature* a été rédigé par trois organisations américaines étroitement liées au secteur bancaire. Mais il faut reconnaître à quel point cette vision est radicale. Le rapport indique également que pour débloquer ce financement privé, les États et les collectivités doivent se mettre au diapason afin de garantir que les conditions sont favorables aux investisseurs privés. Je pense que nous devons nous demander ce que cela signifie dans la pratique. Cela signifie essentiellement que la gestion des ressources naturelles doit être privatisée et gérée à des fins lucratives, et que les rares fonds publics doivent être utilisés pour des choses telles que des garanties de crédit.

Ce qui ressort clairement de la lecture de *Financing Nature*, c'est que tout cela n'est qu'un pur fantasme. Ce rapport n'est pas une publication sérieuse sur les solutions à la crise de la

biodiversité, mais un outil marketing sophistiqué rédigé par des organisations qui veulent vendre la conservation aux investisseurs. La question que nous devons nous poser, c'est comment ce rapport a pu être pris au sérieux et comment il a été inclus dans le texte du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal. Malheureusement, de nombreuses organisations opposées au financement privé évoquent également le déficit de financement de 700 milliards de dollars comme s'il était réel.

**Acción Ecológica** : Nous sommes d'accord pour dire que c'est un problème dont nous sommes témoins lors de nombreuses réunions internationales. Par exemple, en septembre de cette année, un mois avant la COP16, le Sommet sur le financement de la biodiversité, organisé par le gouvernement colombien, s'est tenu en Colombie. (8) Lors de ce sommet, auquel ont participé la Banque mondiale, la BID, des associations bancaires privées, des institutions telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le World Resources Institute (WRI) et de grandes ONG comme le WWF et d'autres, l'objectif de ce financement est apparu clairement. Il servira à faire bénéficier le secteur privé et les banques d'énormes flux d'argent provenant du secteur public ; à créer un endettement dévastateur et dangereux pour les petites et moyennes entreprises colombiennes grâce à l'accès aux crédits verts ou bleus ; à rechercher de nouvelles entreprises présentant moins de risques pour les investisseurs grâce à des garanties et des assurances et, en même temps, à puiser dans des fonds environnementaux philanthropiques, dont on sait qu'ils s'élèvent à des milliards de dollars provenant de donateurs privés. Pour ne citer que quelques-unes des motivations de ceux qui cherchent à tirer profit de la crise de la perte de biodiversité et qui ne semblent pas réellement préoccupés par la lutte contre les causes de cette crise.

La même logique est désormais appliquée à la COP16. Alors pourquoi l'idée du déficit de financement est-elle si largement soutenue ?

**Andre Standing** : Je pense que le fait de dénoncer les failles de l'idée d'un déficit de financement de 700 milliards de dollars soulève un certain nombre de questions difficiles. Bien sûr, de nombreuses organisations de conservation sont à la recherche de fonds supplémentaires, et ces chiffres sur l'énorme déficit de financement sont manifestement utiles. Il est également vrai que les pays du Nord ont une dette écologique envers ceux du Sud, et je pense que certaines organisations interprètent à tort ces chiffres comme une sorte d'objectif de réparation de cette dette.

Mais nous devons réfléchir plus sérieusement au rôle de l'argent dans la conservation, et en particulier aux menaces posées par l'évolution vers un modèle de financement de la conservation par le biais de financements privés. La question centrale de *Financing Nature* est de savoir comment la société gère les ressources partagées. La manière dont l'argent est généré et réparti est d'une importance vitale, mais l'idée selon laquelle des systèmes durables et équitables de gestion des ressources dépendent d'énormes investissements extérieurs semble erronée et en contradiction avec une grande partie de ce que prônent les mouvements sociaux du Sud, comme la revitalisation et la préservation des biens communs et l'évolution vers la souveraineté alimentaire.

Comme vous le dites, la voie du financement privé augmentera les flux d'argent vers les pays du Sud, mais une grande partie de cet argent prendra la forme d'une dette. Cet argent devra être remboursé. Donc, si le déficit de financement est comblé, cela finira par représenter un énorme transfert de richesse du Sud vers le Nord. Cela fera probablement aussi intervenir une poursuite du transfert du contrôle sur l'utilisation des ressources naturelles à des organisations mieux placées pour accéder au capital financier. Je pense qu'il est clair que le déficit de financement de 700 milliards de dollars ne doit pas être associé au remboursement d'une dette écologique.

Si nous dénonçons l'objectif de 700 milliards de dollars comme une absurdité dangereuse, nous ne devons pas pour autant négliger l'existence de véritables besoins de redistribution de l'argent, notamment en soutenant les entités gouvernementales et les organisations de la société civile ou communautaires qui manquent de ressources. Mais la question qui devrait être au centre de la COP16 est de savoir comment cet argent peut être généré de manière durable, équitable et juste tout en complétant un système qui n'est pas lié à une croissance économique sans fin.

Malheureusement, grâce à des rapports tels que *Financing Nature*, il semble que nous allions dans la mauvaise direction.

**Acción Ecológica** : Comme vous l'expliquez à juste titre, le document *Financing Nature* a eu un impact profond sur les discussions mondiales sur la conservation de la biodiversité et est utilisé pour l'un des quatre objectifs de l'Accord-cadre Kunming-Montréal sur la CDB. C'est ce que l'on constate dans le cadre des négociations sur la biodiversité de la COP16. À Cali, l'idée selon laquelle donner un prix à la nature peut servir à sauver la planète est en train de prendre racine.

Il faut se rappeler que la proposition de « combler les déficits de financement » n'est pas apparue à l'origine avec la question du financement climatique ou de la biodiversité. C'est une obsession des capitalistes depuis des siècles. Cette logique a déjà été utilisée, par exemple, pour accélérer l'exportation des marchandises, justifier la nécessité de chemins de fer ou de routes, créer des subventions d'État et surtout, contrôler la résistance de la nature et la résistance des peuples.

Se concentrer sur l'augmentation du financement consacré au changement climatique ou à la biodiversité revient à détourner l'attention de la nécessité de prendre des mesures concrètes qui s'attaqueraient réellement aux causes profondes de la perte de biodiversité ou du réchauffement climatique : laisser les hydrocarbures dans le sol, produire et transporter moins de produits manufacturés, consommer moins dans le Nord global et respecter les droits collectifs, ceux des peuples et ceux de la nature.

(1) [Seizième réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique \(COP16\)](#)

(2) [Décision adoptée par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, décembre 2022](#)

(3) Le rapport *Financing Nature* au complet est disponible [ici](#).

(4) [Gouvernement du RU. TEEB. Résumé en anglais.](#)

(5) [L'économie des écosystèmes et de la biodiversité, Communautés européennes, 2008](#)

(6) CAPE, Un déficit de 700 milliards \$ US pour le financement de la biodiversité ? [Comment cette idée absurde se répercute sur les océans et la pêche artisanale, octobre 2024](#)

(7) Voir CNUCED (2023) « SDG investment is growing, but too slowly: The investment gap is now \$4 trillion, up from \$2.5 in 2015 », disponible à l'adresse : [unctad.org](#)

## TIRÉ DES ARCHIVES DU BULLETIN DU WRM

### **À relire - La mention de REDD+ dans l'Accord de Paris assure le financement de l'industrie de la conservation, tandis que le déboisement à grande échelle progresse sans encombre**

Ce numéro du bulletin revient sur un article rédigé par WRM en 2017. Nous y montrions comment la reconnaissance formelle de REDD+ dans l'Accord de Paris offrait en fait aux entreprises et aux grandes ONG de conservation (le « secteur de la conservation ») une autre possibilité de s'approprier des ressources financières. L'article voyait également dans la création de REDD+ un « engouement pour la conservation », qui a servi de paramètre pour affecter les ressources des banques d'investissement et des gouvernements du Nord global, tout en suscitant immédiatement l'intérêt des grandes entreprises des secteurs de l'alimentation et des biens de consommation.

[Pour lire l'article.](#)

## RECOMMANDATIONS

### **Brésil : Publication d'un dossier sur le régime foncier traditionnel et la résistance du peuple Turiwara Tembé dans la région supérieure du fleuve Acará, dans l'État du Pará**

Une recherche minutieuse menée par le Projet de nouvelle cartographie sociale de l'Amazonie en collaboration avec les communautés traditionnelles de la région supérieure du fleuve Acará pendant cinq ans a abouti à la réalisation du dossier « Indígenas Turiwara Tembé no alto rio Acará : conflitos étnicos e territoriais ». Ce travail remarquable décrit en détail l'histoire et les luttes de résistance des communautés traditionnelles de cette zone du Pará, prouvant que les Turiwara Tembé ont bien leur place dans ce territoire qu'ils réclament depuis de nombreuses années. Ce dossier rend compte en détail de la résistance, de l'occupation traditionnelle du territoire, du récent processus de réoccupation du territoire et de la brutalité exercée contre ce peuple autochtone par l'entreprise Agropalma qui occupe illégalement ce territoire. Il s'agit donc d'une dénonciation forte de la manière dont cette entreprise nie brutalement leur existence et leur identité, et les traite comme des « envahisseurs ». Au vu des éléments de preuve contenus dans ce document, l'inertie des organismes compétents de l'État brésilien, dont témoigne l'absence de démarcation du territoire des Turiwara Tembé, est inacceptable. [Le document peut être consulté via ce site web.](#)

### **Une brève histoire du colonialisme, du changement climatique et des marchés du carbone**

Le changement climatique n'est pas une catastrophe naturelle. Il est le résultat de décisions, de pratiques et de politiques adoptées et maintenues en place par un nombre relativement restreint d'acteurs, principalement pour protéger leurs propres intérêts. Ses conséquences sont toutefois mondiales et ce sont les régions et les communautés qui sont les moins responsables de la création de cette crise qui en subissent l'impact le plus important. Le changement climatique fait partie intégrante de l'histoire du colonialisme et du capitalisme. Il est important de réfléchir à cette histoire afin de mieux comprendre l'émergence et la promotion du marché du carbone. Sans ce contexte, les problèmes risquent d'être traités de manière technocratique plutôt que dans un

cadre essentiellement fondé sur la justice et l'équité.

Cet article de SOMO fait partie de la série « Face aux faits : les compensations carbone démasquées », qui déconstruit huit mythes diffusés par le secteur de la compensation carbone. Pour lire l'article complet (disponible uniquement en anglais et en néerlandais), [consulter](#).

### **L'approbation de l'article 6.4 par la COP29 « ouvre les vannes d'un marché mondial du carbone qui aura des conséquences dévastatrices pour les communautés du Sud global »**

Cet article de REDD-Monitor s'est intéressé à l'approbation du mécanisme de l'Accord de Paris pour un marché mondial du carbone dès le premier jour de la dernière conférence des Nations Unies sur le climat à Bakou. Avec un texte que beaucoup trouveraient « déroutant », les règles créées « à la va-vite » mettent en évidence un processus dans lequel l'Organe de surveillance de l'article 6.4 est allé au-delà de son mandat pour établir les normes du mécanisme. Toutefois, quel que soit le déroulement du processus d'élaboration et d'approbation, ce mécanisme ne peut qu'induire en erreur et aggraver la crise climatique. C'est pourquoi cette approbation a suscité des critiques immédiates de la part de nombreuses organisations de la société civile, dont certaines sont rassemblées dans la deuxième partie de cet article. [Pour lire l'article](#).

### **Nouveau livre : L'opium du climat. L'overdose de fausses solutions à l'urgence climatique**

Dans son dernier livre (Climate Opium. How we are overdosing on false solutions to the climate emergency), Cassandra, qui milite depuis longtemps contre les marchés du carbone, rassemble des informations importantes sur l'« overdose » de fausses solutions à l'urgence climatique actuelle. Qui sont les responsables de la crise actuelle ? Qu'ont-ils fait pour s'affranchir de leurs responsabilités tout en réalisant des profits et en détruisant les moyens de subsistance des populations ? En présentant des situations passées et récentes, le livre propose une analyse anticoloniale des crises environnementales et met en lumière la résistance des peuples autochtones et dépendants de la forêt. [Le livre est disponible gratuitement en anglais sur](#).

*Les articles du bulletin peuvent être reproduits ou diffusés en mentionnant la source suivante : Bulletin 273 du Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) : « Des gouvernements et des ONG au service des entreprises : impacts et luttes de résistance » (<https://wrm.org.uy/fr/>)*

*Le Bulletin cherche à appuyer et à soutenir les combats des peuples qui défendent leurs forêts et leurs territoires. L'inscription est gratuite.*

[Inscrivez-vous au Bulletin du WRM](#)

**¿Vous avez manqué le dernier numéro du Bulletin WRM intitulé « Compensations et plantations en monoculture : des menaces croissantes pour les territoires » ? Vous pouvez le consulter, ainsi que tous les précédents numéros du bulletin WRM, en cliquant sur [ce lien](#)**

**Bulletin du Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM)**

Ce bulletin est également disponible en anglais, espagnol et portugais

**Secrétariat International du WRM**

Av. Bolivia 1962 Bis, CP 11500 Montevideo, Uruguay

Tel/fax: +598 2605 6943

[wrm@wrm.org.uy](mailto:wrm@wrm.org.uy)

<http://wrm.org.uy/fr/>